



**CAHIER DU CONGRÈS ANNUEL DES 29 ET 30 AVRIL 2017
DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE
ÉTUDIANTE**

Version du 26 avril 2017

Lieu
Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches
5000, boulevard des Gradins
Québec (Québec)

Heure
9h00

Documents utiles pour le Congrès (disponibles au www.asse-solidarite.qc.ca) :
-Statuts et Règlements de l'ASSÉ
-Code des règles de procédure de l'ASSÉ

COORDONNÉES DU BUREAU DE L'ASSÉ

2065 rue Parthenais B.P. 383

Montréal, Qc, H2K 3T1

Tél : 514-390-0110

Courriel: webmestre@asse-solidarite.qc.ca

Web : www.asse-solidarite.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR.....	5
TEXTES DE RÉFLEXION.....	6
Grève des stagiaires, grève des femmes.....	6
Hommes fantômes, hommes de l'ombre.....	11
Lettre de l'AECSAUM.....	16
Sur la pertinence de l'ASSÉ - Réappropriation des mandats et empowerment des nouveaux-nouvelles.....	18
Lettre de l'AGEEPP.....	22
Étranger.ère au travail étudiant.....	25
Face aux attaques antiféministes et au statut-quo patriarcal à l'ASSÉ, riposte féministe !..	28
Les femmes, le congrès femmes, le féminisme, le travail invisible et le sexisme ordinaire à l'ASSÉ.....	37
Réponse à la proposition du comité femme de l'ASSÉ, concernant l'expulsion de L'AGEEM.....	48
LETTRES DE CANDIDATURE.....	49
Candidature de François Desroches au poste de Secrétaire aux Finances de l'ASSÉ.....	49
Candidature d'Olivier Gaudreau Lacasse au Poste de Secrétaire à la Coordination de l'ASSÉ.....	51
Candidature de Fridoline Bédard au poste de Secrétaire aux Affaires Internes de l'ASSÉ. .	52
Candidature d'Alexandre Huot au Comité à l'Information de l'ASSÉ.....	53
Candidature de Cédric Champagne au Comité <i>Ad Hoc</i> DOISG.....	54
BILANS.....	55
Bilan des activités de l'AGEBdeB.....	55
PROPOSITIONS.....	56
1. Procédures d'ouverture.....	56
1.1. Ouverture.....	56
1.2. Praesidium.....	56
1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.....	56
1.4. Lecture et adoption du procès-verbal.....	56
2. Accueil des nouveaux membres.....	56
3. Bilan.....	57
4. Femmes.....	57
5. Élections.....	57
6. Avis de motion.....	57
6.1. Dépôt des avis de motion.....	57
6.2. Traitement des avis de motion.....	57
7. Finances.....	59

8. Plan d'action.....	59
9. Revendications.....	60
10. Varia.....	61
11. Fermeture.....	61
ANNEXES.....	62
Annexe A : Avis de Motion Comité Antiraciste.....	62
Annexe 2 – Avis de motion jumelage.....	64
Annexe 3 – Avis de motion Secrétariat du Conseil des Régions.....	65

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Procédures d'ouverture

1.1. Ouverture

1.2. Praesidium

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal

2. Accueil des nouveaux membres

3. Bilan

4. Femmes

5. Élections

6. Avis de motion

6.1. Dépôt des avis de motion

6.2. Traitement des avis de motion

7. Finances

8. Plan d'action

9. Revendications

10. Varia

11. Fermeture

TEXTES DE RÉFLEXION

GRÈVE DES STAGIAIRES, GRÈVE DES FEMMES

*Par Camille Tremblay-Fournier et Amélie Poirier
(Déposé le 25 février 2017)*

La grève des femmes est dans l'air du temps.¹ En Pologne, le 2 octobre dernier, des femmes se sont mises en grève pour le droit à l'avortement. Le 19 octobre, c'est au tour des Argentines: une grève d'une heure pour dénoncer le viol et le meurtre de Lucia Perez, 16 ans, ainsi que la banalisation par les médias du crime haineux. Quelques jours plus tard, en Islande, puis en France, des femmes ont massivement quitté leur poste de travail à la minute précise à laquelle elles ont travaillé le même nombre de jours ouvrés qu'un homme à salaire égal. Ces mouvements ont tous en commun de poser le rapport direct entre l'oppression des femmes et l'exploitation de leur travail de reproduction. Partout, les femmes sont précaires parce qu'une importante partie des tâches qu'elles réalisent n'est pas payée, leurs principales fonctions n'étant pas reconnues comme du travail. De la gratuité du travail ménager à la gratuité des services sexuels, l'appropriation du corps et du temps des femmes, ainsi que la non-reconnaissance de ce qu'elles produisent les contraignent à une situation de grande vulnérabilité vis-à-vis des boss, parents, chums et professeurs.

La grève menée à l'automne 2016 par les étudiantes en psychologie pour réclamer la rémunération de leur internat n'est pas étrangère à ces mouvements. Elle confronte la compréhension du travail étudiant réalisé gratuitement, avec pour seule reconnaissance concrète des crédits académiques et des notes, compréhension qui ne permet pas de répondre à cette simple question: pourquoi y a-t-il des stages payés alors que d'autres ne le sont pas? Contre l'idée répandue selon laquelle les stages ne sont pas payés parce qu'ils constituent une formation personnelle, nous affirmons que c'est plutôt en raison de la division sexuelle du travail basée sur une séparation entre les secteurs d'études/d'emploi considérés comme productif ou reproductif. Comment pourrait-on expliquer, sinon, que les stages en génie ou en informatique sont presque tous rémunérés, alors que ceux en enseignement ne le sont jamais? Nul doute que les stages non rémunérés ont surtout en commun de correspondre à des domaines de travail associés aux soins et à l'entretien des êtres humains, réalisés historiquement par une majorité de femmes. À titre d'exemple, en Ontario, environ 73% des postes de stagiaires payé.es sous le salaire minimum ou non rémunéré.es sont occupés par des femmes, et les chiffres montent à 77% pour les stages non rémunérés aux États-Unis.² Cela n'a rien d'anodin: la gratuité du travail accompli lors de ces stages témoigne de la persistance de la hiérarchisation entre le travail productif « d'hommes », donc rémunéré, et le travail reproductif gratuit « de femmes ». Encore aujourd'hui, les

1 Ce texte est une version abrégée d'un texte soumis à la revue web Françoise Stéréo. La version intégrale est détaillée et les références sont nombreuses.

2 Pour l'Ontario, voir James Atfield et Isabelle Couture, *An Investigation into the Status and Implications of Unpaid Internships in Ontario*, 2014, p. 36. En ligne. Pour les États-Unis, voir Gardner, Phil, *The Debate Over Unpaid College Internships*, p. 6. En ligne. Nous n'avons pas trouvé de données globales pour le Québec et le Canada.

professions de travailleuses sociales, d'enseignantes, d'éducatrices à l'enfance, d'ergothérapeutes, de sexologues, d'infirmières et de sages-femmes, entre autres, sont associées au don de soi et à une propension, présumée naturelle, des femmes à éduquer et à soigner.³ Nous partageons ici l'idée de Colette Guillaumin selon laquelle le travail du care n'est pas moins payé: il ne l'est jamais, hormis lorsque soumis au rapport salarial plutôt que patriarcal. Le stage sans salaire représente donc un entraînement capitaliste à l'exploitation totale du temps des femmes.

Mais pourquoi rémunérer des stages dans un domaine où le travail a toujours été réalisé gratuitement? Parce que ce n'est pas seulement le vol de temps de travail des stagiaires qui est en jeu, mais aussi la non-application des normes du travail, l'absence de sécurité du revenu, ainsi que l'inadmissibilité au chômage et au congé de maternité en période de stage. Tout comme les ménagères, les populations (néo)colonisées, les personnes racisées, celles au chômage, à l'aide sociale et les personnes détenues, les étudiantes sans-salaire se retrouvent donc dans une relation de dépendance vis-à-vis des personnes salariées. Ultimement, la non-reconnaissance du travail reproductif permet de perpétuer l'exploitation des personnes les plus vulnérables et une plus faible rétribution des domaines de travail traditionnellement féminins. Il apparaît ainsi qu'à la hiérarchie des salaires correspond une hiérarchie des sexes, des races, des âges et des nations.⁴

C'est pas parce qu'on est petites qu'on ne peut être grandes

À partir du moment où l'on reconnaît que les stages sont impayés parce qu'ils correspondent à des secteurs d'emplois traditionnellement féminins, et non parce que les stagiaires sont en processus de formation, il est difficile de continuer à justifier la gratuité de l'ensemble du travail effectué durant les études, sur les bancs d'école et à la maison. Nous avançons l'argument selon lequel les études ne sont pas rémunérées en raison de la division du travail entre professeur.es et étudiant.es, basée également sur la distinction du travail de production et de reproduction. En ce sens, on comprend que le travail intellectuel des enseignant.es est reconnu comme du travail, puisqu'il est payé, alors que celui des étudiant.es ne l'est pas. Pourtant, les études sont un travail de reproduction sociale puisqu'elles (re)produisent la marchandise au fondement même du capitalisme: la force de travail. Suivant cette perspective, il apparaît que du primaire à l'université, les étudiant.es acquièrent des connaissances, des compétences et des savoirs-faire standardisés, afin de servir au renouvellement des travailleuses et des travailleurs sur le marché du travail selon les savoirs à jour. Mais, ces acquisitions ne se font pas passivement ni à coup de baguette magique: elles requièrent du travail de la part des étudiant.es. Il est donc paradoxal qu'une large partie du temps de travail des enseignant.es, qui consiste à augmenter la valeur de la force de travail des étudiant.es, soit rémunérée, alors que le temps de travail des étudiant.es ne l'est pas. Pourtant, elles et ils accomplissent la plus grande part du travail: leur temps de travail pour apprendre est aussi du temps de travail dépensé pour faire augmenter la valeur de leur future force de travail. Les échanges entre les étudiant.es, dans

3 La gratuité du travail reproductif est souvent justifiée par la difficulté à le quantifier, puisqu'il est accompli par vocation, par dévouement, par filiation, par solidarité. Or, il n'a ni prix ni limite précisément parce qu'il n'est pas reconnu comme tel; la patience, l'écoute, la douceur, le sourire sont tous des tâches invisibilisées du travail des femmes puisqu'elles sont définies en termes de caractère, d'attitude, de qualités naturelles intrinsèques.

4 Les termes sexe, race, âge et nation ne sont bien sûr pas utilisés ici au sens biologique; ils sont construits à travers des rapports sociaux.

la réalisation d'un travail commun par exemple, de même que les échanges entre enseignant.es et étudiant.es, participent à la production de valeur, et ce, pour les deux parties. Cette valeur produite par le travail étudiant est à la fois une valeur d'usage, comme les connaissances et les compétences, et une valeur d'échange, comme un diplôme faisant augmenter la valeur monétaire d'une personne sur le marché du travail. Le travail étudiant est le résultat d'une activité, qui peut être l'objet d'appropriation par d'autres personnes, comme les enseignant.es, les administrations et les milieux de travail.

La reconnaissance des études comme travail permet ainsi de mettre en lumière le dynamisme du processus d'apprentissage et de politiser les conditions dans lesquelles il est effectué. C'est ici que réside tout le potentiel subversif de la revendication du salariat étudiant: les étudiant.es ne pourraient plus être laissés.es de côté par rapport au contenu des enseignements et à la manière dont il est enseigné, aux modes d'évaluation, à la valorisation des productions étudiantes ainsi qu'à la définition des paramètres d'utilisation de celles-ci. On passerait d'un rapport « maître-élève » à un rapport entre collègues. Le salaire permettrait donc de transformer le rapport d'autorité entre enseignant.es et étudiant.es, notamment en ce qui a trait au harcèlement sexuel et psychologique.

En effet, c'est entre autres dans le rapport hiérarchique prof-élève, au cœur de la structure de l'école, que repose la reproduction des violences, véritable face cachée de l'exploitation du travail étudiant.⁵ Si le temps de travail étudiant est accaparé par l'école, les stages, et que l'obtention de bourses ou de contrats repose sur le pouvoir discrétionnaire des enseignant.es, comment peut-on s'imaginer répondre politiquement et de manière efficace à l'appropriation et l'exploitation des corps étudiants? De manière générale, les abus perpétrés dans le cadre de la formation scolaire sont banalisés, ce qui laisse libre cours à des situations de racisme, de sexisme, de harcèlement, de violences psychologique et sexuelle. Soutenues par l'État, les administrations scolaires, en « bon père de famille », se trouvent donc à discipliner le travail gratuit, et en cas de violence, à assurer l'impunité des agresseurs.

Si l'attribution d'un salaire pour les stages et l'ensemble du travail étudiant permet d'adresser l'enjeu des violences vécues entre les étudiant.es et le personnel salarié, elle favoriserait aussi l'organisation contre la répression politique. C'est d'abord en considérant les étudiant.es comme des travailleurs.euses qu'on peut penser réussir à se débarrasser du rapport clientéliste ou d'assistantat qui permet plus facilement à l'université d'expulser et de filtrer les individus qui paieront (trop cher) leur privilège d'y étudier. C'est entre autres, mais pas seulement, l'absence de reconnaissance concrète (salaire et conditions de travail convenables) qui renforce la soumission des étudiant.es au pouvoir discrétionnaire de l'école.

Assez perdu de temps!

Dans le sillage de la grève des doctorant.es en psychologie, la campagne politique des

5 Selon une enquête réalisée sur six campus québécois en 2016, une personne sur trois a été victime de violence sexuelle depuis son arrivée à l'université et sur le total des répondant.es, 36% des personnes disent n'en avoir jamais parlé à autrui et la grande majorité n'ont pas porté plainte. Pour en savoir plus: Nadeau, Jessica, «La violence sexuelle, un fléau à l'université», *Le Devoir*, 10 mai 2016.

CUTE vise d'abord à inviter les stagiaires à s'organiser en vue d'une potentielle grève générale pour la rémunération de tous les stages. Il s'agit d'un appel à une grève des femmes qui pourrait faire éclater au grand jour la valeur du travail accompli. Elles pourraient revendiquer la mise à terme du temps volé des stagiaires, la reconnaissance du travail de reproduction par un salaire et le contrôle des conditions de travail par celles qui l'exécutent. Il s'agit d'ouvrir les possibilités de politiser l'école en discutant plus largement de la reconnaissance du travail étudiant dans une perspective fondamentalement féministe.

La grève des stages, menée majoritairement par des femmes contre la réduction historique de leur travail à une activité sans valeur productive, a le potentiel de révéler les contradictions du système capitaliste et patriarcal, en permettant d'aborder de front l'impensé des stages non payés dans les emplois traditionnellement féminins. Mais ce n'est pas tout, puisque si les stages constituent la partie visible de la formation et méritent salaire, c'est l'ensemble de la formation qui devrait être rémunérée. Que le travail étudiant soit impayé ne le rend pas moins exploitable et, surtout, les relations de pouvoir entre étudiant.es, professeur.es et cadres, en cas de violence et de répression entre autres, s'en trouvent renforcées. Car être sans salaire ne signifie pas nécessairement être en dehors du rapport salarial capitaliste, mais plutôt y être soumis entièrement en n'ayant aucune prise sur les conditions dans lesquelles ce travail s'exerce. C'est lorsque le travail reproductif sort de la sphère informelle et naturalisée, par un salaire, qu'il cesse d'être pris pour acquis et peut devenir l'objet de revendications d'une lutte sociale. Assurément, on continue à se vendre comme salarié.es, mais en tentant d'imposer par la lutte un contrôle non marchand sur notre propre travail, donc à dépasser une logique capitaliste.

Cette lutte constitue, en quelque sorte, le volet étudiant de la lutte pour la reconnaissance du travail de reproduction, notamment celui des ménagères, des travailleuses du sexe et des travailleuses migrant.es. Les féministes étudiantes ont tout avantage à ouvrir les hostilités avec l'État sur le terrain de la reproduction, dont l'école est un lieu incontournable. Politiser le travail étudiant contribue à appréhender toute l'étendue du travail reproductif gratuit et ses implications dans l'accumulation capitaliste au sein de la division internationale du travail.

Amélie Poirier et Camille Tremblay-Fournier

POUR EN SAVOIR PLUS

- Pour une critique étudiante des stages en éducation: Jeanne Bilodeau, « Les limites de la tolérance: Femmes et formation en enseignement », *Minorités lisibles*, No.1, 2016, p.34-39.
- Sur les pouvoirs et des paradoxes de la grève des femmes: Valérie Lefebvre-Faucher, « Grève de la reproduction », *Mots et images de la résistance*, 2015.
- Sur les rôles du travail ménager, de la famille et de l'école dans le système économique

capitaliste: Mariarosa Dalla Costa et Selma James, *Women and the Subversion of the Community*, 1971, 35 p.

- Pour une synthèse de la lutte pour le salaire au travail ménager menée dans les années 1970: Louise Toupin, « Le salaire au travail ménager, 1972-1977: retour sur un courant féministe évanoui », *Recherches féministes*, Vol.29, no 1, 2016, p.179-198.
- Sur l'appropriation du corps et du temps des femmes: Colette Guillaumin, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir*. Paris, Côté-femmes, 1992, 239 p.

HOMMES FANTÔMES, HOMMES DE L'OMBRE

Par *Élisabeth Béfort-Doucet*
(Déposée le 16 mars 2017)

Étant exécutante pour l'année 2016-2017 à l'ASSÉ, j'aimerais mentionner que ce texte ne reflète que mes opinions personnelles et en aucun cas celles de mes camarades du Conseil exécutif.

Introduction

Il faut le mentionner : l'ASSÉ est actuellement dans un creux. Que ce creux fasse partie d'un cycle passager ou signifie plutôt quelque chose de plus grand, ce n'est pas le point de ce texte.

Cependant, dans ce creux, le travail militant effectué à l'intérieur de la structure nationale est moins valorisé, moins valorisant, moins empowerant. Il s'agit d'un travail peu glorieux : comme le mouvement étudiant est peu ou pas mobilisé, les tâches militantes consistent à se tuer à petit feu en faisant des tournées d'appels, en cumulant les mandats de mobilisation, de recherche, de logistique, de rencontres, de préparation d'instances, de réponses aux courriels...

Le travail nécessaire actuellement pour garder l'ASSÉ en vie est un travail somme toute invisible, puisqu'il n'est pas suivi d'une reconnaissance immédiate. Il ne s'agit pas de faire des entrevues dans les médias les plus prestigieux, ni d'organiser des assemblées générales de grève générale illimitée. Il s'agit d'un travail caché, qui n'aboutit pas au plus grand des exploits, et qui ne garantit pas à la personne qui l'effectue la plus grande des gloires. En quête de travail visible, où la reconnaissance est symptomatique d'un capital social, les hommes désertent l'équipe nationale : c'est ce qui sera discuté dans ce texte.

Deux catégories d'hommes ont des effets nuisibles sur l'ASSÉ, et les femmes de l'ASSÉ actuellement : les hommes fantômes, soit ceux qui sont élus par le Congrès, ou par intérim au Conseil de Coordination (dans les cas exceptionnels où ça arrive), et qui disparaissent par la suite, et les hommes de l'ombre, qui s'impliquent dans leurs milieux étudiants, l'ASSÉ, des associations locales ou autres, mais qui sont des pro-féministes de façade.

Dans les deux cas, ces hommes délaissent les mandats qui leur sont confiés par le Congrès, et remettent aux femmes la job sale de maintenir la structure, qu'ils contribuent à détruire.

Les hommes fantômes

Les élections sont un moment de prestige à l'ASSÉ. Même après l'abolition de la condition d'avoir deux appuis d'associations locales, le fait de se présenter devant le Congrès pour répondre aux questions pour être élu-e ensuite par les délégations est un moment fort où les associations locales donne à un individu leur confiance pour compléter ses mandats. Et tout cela est bien réconfortant, de savoir que les associations locales nous font confiance.

Les élections à l'ASSÉ n'échappent pas aux dynamiques de pouvoir (comme bien peu de choses d'ailleurs). Je me souviens, peu de temps avant d'envoyer ma candidature sur ASSÉ-support pour être candidate comme secrétaire aux affaires académiques, d'avoir entendu qu'un autre homme souhaitait peut-être se présenter pour le même poste. Je me souviens avoir eu des doutes sur l'envoi de ma candidature. « Il est probablement plus qualifié que moi. Il est plus connu des associations locales. Il effectue sans aucun doute un meilleur travail que moi ». Ce n'est qu'après une discussion avec une camarade que j'ai compris que c'était ma socialisation qui entrait en jeu : au même titre que j'étais socialisée, en tant que femme, à ne pas chercher à prendre des positions de pouvoir et à ne pas chercher la confrontation, j'étais aussi intimidée par le fait de me présenter comme candidate à un poste.

Cette anecdote n'est pas anodine. Je la mentionne puisqu'une situation que j'observe à répétition au sein de l'équipe nationale se produit encore aujourd'hui : des hommes élus disparaissent au courant de leur mandat. Ce sont ces mêmes hommes qui, en se présentant, souvent, prennent la place d'une femme qui aurait déposé sa candidature. Si ces hommes ne sont effectivement pas la cause directe du stress qu'une femme pourrait ressentir lorsqu'elle décide d'appliquer pour un poste, la favorisation de la prise de parole des femmes dans nos structures éviteraient que ces postes soient comblés par des hommes, qui finalement, ne remplissent pas leurs mandats. Une femme empowerée à prendre sa place dans nos milieux obtient alors une expérience politique, en plus de contribuer à l'effort national.

Lorsque ces hommes sont élus, un manque d'investissement flagrant de la part de ceux-ci ébranle la structure de l'ASSÉ. La charge des tâches est minimisée, lorsqu'elle est accomplie tout court, les mandats de Congrès ne sont pas pris au sérieux - dans ce laisser-aller, ce sont les femmes qui reprennent les mandats, un travail invisible qui est peu empowerant et peu reconnu. Dans un camp de formation, par exemple, des hommes élus sur l'équipe nationale n'ont pas lavé toute la vaisselle pour un des repas : les femmes ont dû prendre le relais et s'assurer que les tâches soient complétées, pour ces hommes qui devaient faire des tâches « beaucoup plus importantes », mais surtout beaucoup plus visibles ailleurs.

Cette paresse masculine ne s'étend pas seulement au refus de prendre des tâches logistiques : le refus de démissionner, par exemple, crée le phénomène des comités fantômes. Celui-ci met en danger l'obtention du quorum lors des Conseils de Coordination, considérant la présence prédominante des hommes élus sur l'équipe nationale. Encore une fois, comme les femmes doivent souvent effectuer des tâches logistiques - le travail invisible, dont l'organisation d'un Conseil de Coordination est un exemple parmi d'autres - ne pas obtenir quorum à un CoCo à cause des comités fantômes empêche l'accomplissement du travail au sein de l'équipe. Ce sont donc ces hommes fantômes, qui mettent en danger l'exécution des mandats de l'ASSÉ, qui laissent aux femmes le soin de s'occuper des tâches, et qui vont même jusqu'à refuser de répondre à celles-ci lorsqu'elles demandent de l'aide.

Les hommes s'attendent à beaucoup de leur mandat. Il fut un temps où il était beaucoup plus glorieux d'être élu-e-s à l'ASSÉ, mais il reste encore un certain prestige, d'être reconnu-e-s par l'association étudiante nationale la plus « radicale ». Ils souhaitent être écoutés par les

femmes, être très reconnus pour leurs accomplissements, et passer à l'histoire du mouvement étudiant. Considérant leur socialisation dominante, ceux-ci prennent beaucoup de place, parlent fort, et reproduisent leurs privilèges, rapport de domination compris, au sein de l'ASSÉ. Les femmes, pour obtenir le même niveau de reconnaissance que les hommes obtiennent naturellement, doivent être des supermilitantes, des militantes qui accumulent mandat par-dessus mandat, les effectuer avec brio, en plus de compléter les mandats délaissés par les hommes fantômes.

Être sur l'équipe nationale, que ce soit sur un comité ou sur le Conseil exécutif, représente un sacrifice. Comme les militants et les militantes de l'ASSÉ ne reçoivent pas de salaire, souvent, ceux et celles-ci doivent concilier travail-étude-militantisme. Le même sacrifice est demandé pour tout le monde : la précarité, thème de notre campagne cette année, affecte particulièrement les femmes. Le patriarcat est toujours présent dans notre société. C'est pourquoi nous nous dotons de procédures féministes dans les instances, mais il devient difficile de réguler la prise de tâches logistiques. Il n'est pas normal que des femmes fournissent plus d'effort que les hommes, alors qu'elles sont plus précarisées que ceux-ci.

Les hommes de l'ombre

Les hommes de l'ombre sont ces hommes qui investissent la structure nationale, de près ou de loin, mais toujours dans leurs propres intérêts. Ils ont assez de capital social pour être légitimes dans leur quête de reconnaissance. Certains d'entre eux militent depuis longtemps (trop longtemps, assez pour se justifier constamment de faire des critiques sans fond du travail des femmes), certains d'entre eux depuis peu (mais s'offrent quand même la légitimité d'attaquer les femmes parce que c'est trendy, être macho).

Dans leurs milieux, les hommes de l'ombre envoient des femmes au front pour paraître paritaires et pro-féministes, mais prennent les décisions exécutives en caucus non-mixte masculins, autour d'une bière ou dans une conversation Facebook. Ils instrumentalisent l'alternance hommes-femmes en Congrès, pour envoyer les femmes moins expérimentées dire des lignes politiques déjà méticuleusement élaborées, qu'ils redisent après lors de leur tour de parole. Ils ont régulièrement des discussions de couloir qui excluent les femmes, se créent un cercle d'amis pour se protéger lors de critiques et coopter les instances démocratiques pour pousser leurs lignes.

Les hommes de l'ombre critiquent le travail accompli et invisible des femmes, mais n'offrent pas leur aide ou des alternatives - ils critiquent gratuitement, en sachant qu'il n'y aura pas de conséquences puisqu'ils sont des hommes, et que leur clique les protège. Les femmes s'investissent dans les creux de mobilisation, et sont les principales cibles de leurs attaques qui n'aident à rien, puisque les hommes de l'ombre vivent un trip d'ego, en continu.

Je m'attendais à être critiquée en tant qu'exécutante à l'ASSÉ. C'est « normal » (normal, ici, dans le sens de dans la norme, plus que ce qui devrait être l'habitude), c'est le jeu politique : je suis une femme, et comme je prends ma place, je suis aussi la cible de misogynie. Comme les

nouvelles se propagent vite dans le mouvement étudiant, j'ai récemment appris que j'étais la cible de ragots et de commérage de la part d'un homme, qui ne cherchait qu'à faire du travail visible sans compléter des tâches invisibles, et qui critique mon accomplissement de mandats. Il n'est pas rare d'entendre ce genre de critiques de la part des hommes, qui investissent les cercles sociaux, les partys et les bières afin de s'accomplir, plus que les structures démocratiques en période de creux de mobilisation. Ceux-ci en profitent, dans ces discussions avec d'autres hommes, pour propager des mensonges à propos des femmes, et se réapproprier le labeur de celles-ci.

Critiquer le mouvement étudiant tel qu'il est actuellement, de façon gratuite et sans alternatives, c'est aussi invisibiliser le travail des femmes qui s'impliquent présentement. Les hommes désertent les structures étudiantes en creux de mobilisation, et critiquent le travail des militantes qui restent, sans offrir leur aide. Ils reviennent quand la mobilisation reprend, grâce au travail des femmes, pour se réapproprier le mérite, et être reconnus en effectuant du travail visible.

Conclusion

Pour finir, j'aimerais aborder une dynamique présente au niveau des hommes non-élus - j'ai nommé : les gérants d'estrade.

Les gérants d'estrade sont des hommes présents souvent depuis trop longtemps dans le mouvement étudiant, qu'ils s'y impliquent encore ou non. L'appel à l'ancienneté est chose fréquente pour ce spécimen (« j'ai connu la grève de 2005, donc je connais la vérité et je décrédibilise le travail des femmes qui s'impliquent maintenant »). Ceux-ci sont surtout présents sur les réseaux sociaux, font des blagues auto-référentielles, par rapport à une personne en particulier, ou un événement en particulier, et ont leur clique de buddies qui likent leurs commentaires sexistes et racistes et leurs memes tout aussi phallogocratiques. Les gérants d'estrade n'ont que des critiques, toujours des critiques.

Parce qu'ils ne s'impliquent dans aucune instance officielle, ces hommes sont « intouchables » : ils ne sont plus reconnus par aucune structure démocratique, mais continuent à pourrir la vie au mouvement étudiant en nuisant au travail des femmes qui tentent de garder l'ASSÉ en vie, en ce creux de mobilisation.

L'ASSÉ est féministe. L'ASSÉ est belle, forte, courageuse. Elle a permis mon implication et celle de plein d'autres femmes, qui apprennent à s'empowerer par sa structure inclusive, démocratique et militante. Par la diffusion d'Ultimatum féministes, par ses tracts, par son pouvoir d'action et par ses mandats, l'ASSÉ reste un véhicule d'action féministe incontournable dans le paysage politique au Québec. Oui, l'ASSÉ n'est pas parfaite. Elle pourrait être plus féministe, certainement, mais n'est-ce pas le désir de n'importe quelle femme féministe?

La favorisation de l'implication des femmes dans nos milieux permet non seulement à des femmes d'investir le mouvement étudiant, mais aussi de vouloir rester dans les structures

démocratiques par la suite. Pour que les femmes militantes soient plus reconnues dans nos milieux, dénoncer les hommes fantômes et les hommes de l'ombre pour ce qu'ils sont - et leur délaissement de leurs tâches reprises par des femmes - permettraient aux femmes d'être des militantes valorisées. Ces militantes n'effectueraient pas un double travail de compléter des tâches régulières, et de finir celles, invisibles, délaissées par les hommes.

Dans un vrai milieu féministe, oui, les femmes n'auraient pas peur de se présenter comme candidates. Les femmes ne seraient pas critiquées pour le simple fait d'être exécutantes. Les femmes seraient solidaires entre elles. Les femmes ne seraient pas dépendantes des hommes pour avoir du capital politique (être vue comme « la blonde d'un tel », par exemple).

Le travail des femmes serait valorisé, tout simplement.

Pour ces hommes, lâches, qui ne s'assument pas dans leur paresse ou qui cherchent à faire valoir leurs propres intérêts au détriment des femmes, nous savons qui vous êtes. Nous vous connaissons, et nous voyons clair dans votre jeu.

Nous ne sommes pas dupes.

Nous vous avons à l'œil.

Pas de quartier pour les mascus, pas de mascus dans nos quartiers.

Féministe tant qu'il le faudra,

Élisabeth Béfort-Doucet

Secrétaire aux affaires académiques de l'ASSÉ, 2016-2017

LETTRE DE L'AECSAUM

*Par le Conseil Exécutif de l'AECSAUM
(Déposée le 28 mars 2017)*

Bonjour à tous et à toutes,

Le conseil exécutif de l'Association Étudiante en Anthropologie de l'Université de Montréal (AECSAUM) a pris connaissance de la proposition amené par le Comité femme visant à retirer le statut de membre à une quinzaine d'associations étudiantes. En tant qu'association visée, nous avons jugé pertinent d'expliquer notre situation afin d'éclairer la décision du congrès.

Notre association étudiante regroupe environ les 95 étudiants et étudiantes à la maîtrise et au doctorat du département d'anthropologie de l'Université de Montréal. La réalité des cycles supérieurs fait en sorte que beaucoup de nos membres ne fréquentent que sporadiquement le département et beaucoup sont appelé à effectuer des recherches de terrain bien loin du campus de l'université. Vous comprendrez que notre association est très petite et doit compter sur un nombre très limité de personnes pour fonctionner un tant soit peu.

Cette année, il n'y a eu que très peu de nouveaux inscrits dans les programmes de maîtrise et de doctorat ce qui a grandement limité notre possibilité de renouveler notre bassin de personnes actives. Notons aussi que notre membership a chuté de 55 personnes depuis l'an passé en raison d'une décision départementale visant à retirer le statut d'étudiant aux personnes dont les projet de maîtrise et de doctorat étaient en dormance. Cet évènement a fortement affecté nos capacité financières.

Tous ces facteurs ont fait en sorte qu'un conseil exécutif (incomplet et sans externe) n'a pu être formé seulement qu'à la mi-décembre. Notre petite association a beaucoup de dossiers à gérer : activité syndicales pour les auxiliaires d'enseignement, assemblées départementales, organisation de colloques et de conférence, etc. N'ayant pas d'externe, nous n'avons malheureusement pas pu envoyer de délégués cette années dans les congrès de l'ASSÉ.

Nous demandons au congrès de ne pas retirer notre statut de membres puisque nous croyons que notre absence aux instances de l'ASSÉ n'est que passagère. Depuis son affiliation à l'ASSÉ, notre association a participé à la grande majorité des congrès. À titre d'exemple, l'an passé, nous avons participé activement à tous les congrès et parfois même avec deux délégué.es (ce qui représente pratiquement un exploit considérant notre taille et nos moyens). Cette même année nous avons aussi été une des associations les plus présente dans la politique interne à l'Université de Montréal. L'année dernière a été une « grosse » année politique pour notre association et plusieurs de nos membres actifs sont fatigués et ne ressentent plus la flamme comme ils pouvaient la ressentir auparavant. Le contexte de léthargie actuelle du mouvement étudiant y est peut-être aussi pour quelque chose.

Bref, nous comprenons les préoccupations du Comité femme et jugeons pertinent qu'un tel

examen du membership de l'ASSÉ soit effectué. Le blocage des instances - faute de quorum - n'est pas une perspective très intéressante. Nous nous excusons de notre absence aux instances de l'ASSÉ et réitérons notre désir de continuer à travailler de concert avec les associations membres de l'ASSÉ.

En espérant que ce court texte sur l'état actuel de notre association puisse éclairer la décision du congrès.

Le conseil exécutif de l'AECSAUM

SUR LA PERTINENCE DE L'ASSÉ - RÉAPPROPRIATION DES MANDATS ET EMPOWERMENT DES NOUVEAUX-NOUVELLES

Par le Comité Femmes de l'ASSÉ

(Déposé originalement le 6 novembre 2016 dans le Cahier des Réflexions du Congrès d'Orientation de décembre 2016 - re-déposé le 31 mars 2017)

Pour que l'ASSÉ demeure pertinente, il faut que celle-ci continue d'évoluer et de bouger, de faire preuve de dynamisme, donc. Cependant, l'ASSÉ, de par sa structure et son fonctionnement ne peut fonctionner avec un chèque en blanc donné à une quelconque bureaucratie. Il n'est pas non plus possible d'engager des gens, comme le font les fédérations étudiantes, pour effectuer toutes les tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'organisation, non seulement faute de moyens financiers, mais également dans un souci de permettre aux militants et aux militantes de s'empowerer. L'ASSÉ s'est donc doté de structures d'implication au niveau national, sous la forme des comités de travail, lesquels forment, avec le conseil exécutif de l'ASSÉ, l'équipe nationale. Cette équipe, formée de bénévoles qui donnent de leur temps gratuitement pour l'association peuvent s'assurer du bon fonctionnement de l'association, mais seulement jusqu'à un certain point. En effet, puisque l'ASSÉ est d'abord et avant tout une association fonctionnant par et pour ses membres, il apparaît problématique que celles-ci et ceux-ci remettent leur responsabilité de faire vivre l'association entre les mains d'au plus quelques dizaines de personnes.

D'abord parce qu'il apparaît plus que paradoxal qu'une poignée de personnes puissent gérer une association se revendiquant comme étant faite par et pour ses membres. Ensuite, parce que cela donne un pouvoir démesuré à cette poignée de personnes alors que l'ASSÉ est une association qui se dit la plus horizontale possible. Cette situation de concentration des pouvoirs entre quelques personnes crée par conséquent une asymétrie particulièrement dommageable dans une association qui a été conçue à l'origine pour fonctionner selon une symétrie des pouvoirs (et donc pour fonctionner de manière horizontale). Parce qu'il est impossible que l'ASSÉ puisse fonctionner seulement par le travail bénévole de quelques personnes, c'était en partie dans cette perspective que le principe d'horizontalité a été mis en place : pour que les militants et les militantes au niveau local puissent également faire vivre l'ASSÉ. Bien que cette raison expliquant l'horizontalité des pouvoirs à l'ASSÉ peut sembler à première vue simplement pratique et pragmatique, elle est également idéologique : comment peut-on demeurer conséquents et conséquentes avec nous-mêmes si nous reproduisons une structure similaire à celle que l'on critique, à savoir le capitalisme et les gouvernements qui sont complices de ce système économique ?

Nous aborderons dans ce texte plusieurs enjeux qui nous apparaissent d'importance majeure pour la bonne santé de l'ASSÉ en tant qu'association étudiante syndicale devant demeurer pertinente.

Réappropriation des mandats votés en congrès par les associations locales.

Depuis quelques temps, nous remarquons une tendance à l'ASSÉ qui nous semble problématique à plusieurs égards. La première étant la difficulté ou l'absence de réappropriation des mandats votés en congrès par les associations locales. Il faut comprendre que l'Association pour une solidarité syndicale étudiante est une association qui se revendique de la démocratie participative, laquelle nécessite pour son bon fonctionnement, comme son nom l'indique de la participation des membres. Or, cette participation ne doit pas se cantonner à la prise de décision, puisque la démocratie participative implique la participation des membres à tout les moments du processus, que ce soit lors de l'élaboration de réflexions (dont le présent texte est une démonstration), de décision, notamment durant les congrès, mais également de la mise en application des décisions.

C'est pour cela que lorsqu'une décision est prise en congrès, il faut que chaque association membre votant pour cette décision le fasse en toute connaissance de ses capacités. C'est également un engagement de la part des associations qui votent, selon lequel elles s'engagent à prendre part à la mise en application des décisions prises en congrès.

Pour illustrer notre propos, nous allons prendre un exemple tiré du dernier congrès ayant eu lieu durant la fin de semaine des 8 et 9 octobre 2016 à Montréal :

Que l'ASSÉ coordonne quatre semaines de mobilisation féministe sur l'ensemble des campus des associations membres, soit les semaines du 7 au 11 novembre, des 30 janvier au 3 février, des 27 février au 3 mars et des 27 au 31 mars prochains;

Que les thèmes mis de l'avant lors de ces semaines soient respectivement les suivants:

- Le sexisme ordinaire, la division du travail, et le rôle d'allié;
- La culture du viol au sein des institutions académiques, notamment dans les événements sociaux mais aussi au quotidien;
- La nécessité de mettre en place des politiques adéquates de traitement des dénonciations et d'accompagnement des survivantes au sein des institutions scolaires;
- L'intersectionnalité des systèmes d'oppression.

Que soit produit à l'occasion de chacune des semaines par l'équipe nationale et les associations locales du matériel de mobilisation portant sur la thématique de la semaine, notamment sous la forme de tracts, affiches, textes, zines ou d'autocollants.

Puisque l'ASSÉ est, dans les faits, ce que ses associations membres veulent bien en faire, notre lecture de ce mandat est que les associations membres de l'ASSÉ vont organiser quatre semaines d'action et de mobilisation féministe. Par conséquent, il n'est pas tant question que l'équipe nationale organise la semaine d'action et de mobilisation féministe de A à Z, mais plutôt que celle-ci offre un rôle de soutien et d'aide ou encore de courroie de transmission des informations entre les associations membres qui souhaitent s'organiser, à moins que celles-ci

n'aient un autre moyen de communiquer ensemble.

Par ailleurs, rien n'est spécifié dans ce mandat par rapport aux actions qui peuvent être entreprises. Rien n'empêche une association qui ne se sent pas les moyens en terme de mobilisation pour faire, disons une manifestation, d'organiser une soirée féministe avec micro ouvert, un drop de bannière, de créer des tracts et de les tracter, de faire des affiches et de les placarder partout sur le campus, ou même de faire un mélange de toutes ou de certaines de ces activités, etc. Évidemment, la liste que nous avons donnée n'est pas exhaustive et la seule limite dans les actions possible est la créativité des militants et des militantes. L'escalade des moyens de pression, c'est également de connaître ses capacités et d'agir en fonction de celles-ci. Et si, par exemple, une association est capable de créer une certaine escalade tout au long des semaines, qu'à la première, il y ait un drop de bannière, à la seconde, il y a une soirée de micro ouvert, qu'à la troisième, il y a trois-quatre jours de conférences, et qu'à la quatrième semaine, il y a une manif'action, ça démontre que la mobilisation, ça se fait également à travers les actions de visibilité. Bref, les seules limites aux actions, outre les capacités des associations locales, sont l'étendue de la créativité de ses membres.

Or, nous avons l'impression qu'avec le mandat suivant, qui a été voté au dernier Comité de coordination qui avait lieu le 1er novembre dernier, nous nous éloignons de cette perspective d'appropriation des mandats votés en congrès par les associations locales :

Que le comité femmes et Mireille organisent une rencontre non-mixte femme de l'équipe nationale et de ses collaboratrices le 23 novembre dans un lieu à déterminer afin de coordonner les semaines de mobilisation féministe à venir.

En effet, nous croyons que cela va à l'encontre de la notion de réappropriation des mandats votés en congrès, de même que de souveraineté locale des associations. Si l'équipe nationale se mettait à organiser et coordonner les actions des associations locales, non seulement, nous craignons que cela tuerait la créativité locale, mais également nous craignons que cela ait des effets désastreux de non-empowerment des nouveaux et nouvelles militantes et des militants dans les associations locales qui en viendraient, sur le long terme, à se fier uniquement sur l'équipe nationale pour les différentes campagnes et actions. Or, ça n'est pas cela la combativité dont nous nous targuons de faire preuve dans notre organisation. Celle-ci est multiple et prend sa source dans la volonté commune de se coordonner entre les associations membres, mais de manière à ce que chacune de ces associations fasse preuve d'ingéniosité, de créativité dans leurs moyens d'action, dans une manière profondément locale d'être combatif.

De plus, encore une fois, nous craignons que cela ne crée une hiérarchie entre les gens qui sont sur l'équipe nationale et les gens qui s'impliquent dans les associations locales. Cela nous rappelle qu'une des frustrations exprimées l'an dernier, c'est notamment le fait que les enjeux locaux n'étaient pas pris en compte au sein des luttes à l'ASSÉ. Qui de mieux placés.es pour déterminer les luttes au niveau local que les militants et les militantes locaux ? La réponse à cette question est simple : personne ! Et c'est justement pour cela que les militantes et les militants locaux doivent s'approprier les campagnes et les mandats votés en congrès : puisque leurs enjeux

locaux d'un campus ou d'une association sont différents de ceux d'autres campus ou association, il est possible de s'unir sous une campagne générale, mais dans le cadre de laquelle chaque campus ou association amène ses spécificités et mobilise ses membres en fonction de ses réalités.

Comment les nouveaux-elles doivent reprendre le flambeau et s'empowerer par rapport aux anciens et aux has-been

Les nouveaux et nouvelles militants et militantes apportent du sang neuf à l'association de par leurs nouvelles idées, leurs perspective inédite des choses. Sans changer l'association de fond en comble sur ses principes fondateurs ainsi que les fondements organisationnels et structurels de celle-ci, les nouvelles militantes et les nouveaux militants sont à notre avis le futur de l'ASSÉ. Il est temps pour qu'ils et elles fassent entendre leur voix par rapport à la direction qu'elles et ils pensent que l'ASSÉ devrait prendre. Il est temps de laisser partir le spectre de 2012 et de se tourner vers les prochaines luttes à mener. Que cesse cette glorification de la mobilisation passée et que commence la mobilisation actuelle nourrie des gains et des enseignements du passé.

Sur le plan individuel, il est temps pour les nouveaux militants et les nouvelles militantes n'ayant pas vécu 2012, de cesser de se fier uniquement à la parole et à l'influence des anciens et des anciennes (que l'on nomme aussi has-been) et de développer une culture d'autonomie politique. Bien que leurs enseignements et le partage de leur vécu puisse être enrichissant, les militantes et militants d'aujourd'hui et de demain doivent pouvoir prendre des décisions, sans s'en remettre à des individus dont l'autorité informelle ne serait plus à remettre en question. Toutefois, ils et elles doivent également être en mesure de prendre des décisions de manière la plus éclairée et humble possible. Il faut donc trouver un juste milieu entre l'arrogance militante et la dépendance idéologique et intellectuelle.

LETTRE DE L'AGEEPP

(Déposée le 4 avril 2017)

Bonjour à toutes et à tous,

L'AGEEPP a appris qu'une proposition sera amenée au prochain Congrès de l'ASSÉ, visant à l'expulser de l'association. L'exécutif, aidé et appuyé par les étudiant.e.s membres, a rédigé la réponse suivante protestant contre cette proposition :

La proposition suivante a été amenée suite au Congrès Femme informel de l'ASSÉ du 18 février 2017 :

« Considérant que ces associations n'ont participé ou ne se sont pas inscrites à aucune instance décisionnelle de l'ASSÉ depuis trois instances ou plus,

Considérant qu'être membre de l'ASSÉ implique minimalement de venir aux instances décisionnelles de l'ASSÉ,

Considérant que les deux derniers congrès n'ont pu avoir lieu, faute d'atteindre le double quorum, lequel est déterminé, dans un premier temps, en fonction du nombre d'associations de cégep, et dans un second temps en fonction du nombre d'associations totales membres de l'ASSÉ,

Que l'on expulse les associations membres suivantes de l'ASSÉ :

AECA (Cégep d'Alma)

AGEEM (Cégep de Mont-Laurier)

LAS (Liberal Arts Society - Concordia)

AECSAUM (Anthropologie cycles supérieurs, UdeM)

AELCUM (Littérature comparée, UdeM)

AÉHUM (Histoire, UdeM)

AECSSP-UQAM (Science po cycles supérieurs, UQAM)

AESS-UQAM (Secteur des sciences, UQAM)

ACEP (Philosophie cycles supérieurs, Ulaval)

AGEEPP-UL (Philosophie, premier cycle Ulaval)

AGÉÉTUL (Théâtre Ulaval)

AHCSSA (Histoire de l'art McGill)

--

Solidairement,

Le comité femmes de l'ASSÉ »

L'exécutif de l'AGEEPP s'est vu consterné et très déçu face à cette proposition visant à exclure des associations et souhaite, par la présente, la contester en vertu des raisons suivantes :

Premièrement, des associations telles que la nôtre, plus petites et éloignées de Montréal, peuvent avoir plus de difficulté à composer avec le montréal-centrisme de plus en plus déploré de l'ASSÉ : toutes les instances, officielles ou non, ont lieu quasi-systématiquement à Montréal ou en banlieue de cette ville. Nos déplacements sont plus difficiles et notre participation restreinte peut être grandement due à ce facteur, hors de notre contrôle. Nous sommes par ailleurs désolé.e.s de voir que parmi les associations rejetées près de la moitié proviennent de Québec ou de régions hors-Montréal, qui peuvent vivre ces mêmes problèmes de déplacement et de mobilisation.

De plus, nous avons été doublement pénalisé.e.s pour ce qui est du Congrès Femme, étant donné que nous avons peu d'exécutantes, et de femmes en général, au sein de notre association. Cette proposition semble avoir été amenée par le comité femmes de l'ASSÉ, mais nous ne voyons pas en quoi exclure des femmes du débat, des étudiantes qui mènent déjà un dur combat étant donné leur situation minoritaire au sein de la faculté, aidera réellement la cause des étudiantes au Québec?

En outre, nous remarquons un très grand manque de communication entre l'ASSÉ et l'AGEEPP. Il nous est arrivé, comme dans le cas du Congrès Femme, de ne recevoir aucune convocation officielle, mais d'être averti.e.s par Facebook cinq jours à l'avance ou par courriel 24 heures avant la tenue de l'événement. En dehors des instances décisionnelles, le suivi n'est assuré que très minimalement. Les rares passages des représentant.e.s de l'ASSÉ ne nous sont annoncés que dans des délais très courts, s'ils le sont, ceux et celles-ci ont parfois négligé de nous remettre directement du matériel de mobilisation et nous ne recevons en général aucun retour sur les problématiques que nous leur exposons. Lorsqu'une de ces problématiques fut amenée à l'ASSÉ lors du Congrès d'octobre 2016 par notre coordonateur externe, elle fut par ailleurs ignorée et ridiculisée par les participant.e.s à l'instance, alors qu'il s'agissait de défendre directement des principes piliers de l'ASSÉ, tels la non-ingérence d'entreprise privées dans le réseau d'éducation publique et l'accès à une éducation gratuite, de qualité, publique, accessible et non-discriminatoire.

De plus, si nous reconnaissons que cette proposition n'émane pas directement de l'ASSÉ,

nous nous demandons pourquoi aucun avertissement n'a été acheminé à l'AGEEPP concernant une conduite problématique. Au cours des dernières années, l'AGEEPP a participé activement pour défendre les principes de l'ASSÉ, pour assister aux conseils régionaux du FRAQ-ASSÉ, a versé toutes les cotisations dues et poursuivi les combats de l'ASSÉ à sa propre échelle, malgré une mobilisation étudiante moins importante au niveau national au cours de ces dernières sessions.

Nous ne doutons pas que les autres associations visées d'exclusion peuvent faire preuve d'une même énergie dans la défense du mouvement étudiant, et exclure des associations alors que la participation et la communication ne leurs sont pas facilitées ne nous apparaît ni justifié, ni dans l'intérêt du fonctionnement de l'ASSÉ. Être membre de l'ASSÉ peut impliquer plus que la présence aux instances décisionnelles, comme la défense de ses principes à une échelle plus locale. Il serait peut-être important de veiller à régler ces problèmes et à valoriser également cette autre forme de participation plutôt que de penser directement à l'exclusion.

Car s'il existe pour nous une solution, elle se trouve dans la solidarité entre les associations, dans la compréhension de l'ASSÉ envers ses associations membres, dans une meilleure communication entre elles et dans un encouragement de leurs problématiques, qui peuvent se décliner de multiples manières tout en défendant une même égalité.

Solidairement,

L'AGEEPP

ÉTRANGER.ÈRE AU TRAVAIL ÉTUDIANT

*Par David Jules
CUTE-Marie-Victorin
(Déposé le 5 avril 2017)*

La première moitié du mandat du Parti libéral du Québec a été particulièrement marquée par les mesures d'austérité, visant à compresser les dépenses de l'État au nom de l'équilibre budgétaire, en suivant la tendance des gouvernements précédents. En plus des conséquences négatives sur les conditions de travail dans la fonction publique et sur l'accès aux services sociaux, ces mesures ont rendu les conditions de vie de la population étudiante de plus en plus difficiles. C'est dans ce contexte politico-économique qu'au début de l'année 2016, le Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin (SECMV) s'est doté, lors d'une assemblée générale, d'un mandat de campagne sur le travail étudiant.

Cette campagne en est une de rupture : elle vise à remettre les pendules à l'heure dans le mouvement étudiant québécois. Il s'agit d'une tentative de remodelage de la vision de l'étudiant.e sur laquelle repose le syndicalisme étudiant d'ici, et ce, en effectuant une mise à jour du premier article de la fameuse charte de Grenoble de 1946, qui stipulait qu'ils et elles sont de « jeunes travailleurs intellectuels »⁶. La campagne du SECMV aspire au contraire à se débarrasser de l'étiquette « jeunesse » attribuée aux étudiant.es parce que, d'une part, cette étiquette est incompatible avec l'éducation permanente et que, d'autre part, elle est infantilisante. La campagne remet aussi au goût du jour la conception des études comme travail plutôt que comme service. Cette nouvelle vision change la donne de manière considérable. Elle est même le nerf de la campagne sur le travail étudiant : revendiquer la reconnaissance du travail étudiant via le salariat. Cela a pour but de permettre à l'ensemble des étudiant.es, peu importe leur âge, d'éviter de mauvaises conditions de travail (travail à temps partiel, travail au noir, McJobs, etc.) et, surtout, qu'ils et elles puissent étudier dans des conditions favorables. La campagne du SECMV ne s'arrête toutefois pas là : elle revendique aussi une reconnaissance équitable pour les personnes défavorisées, racisées, handicapées et celles qui sont issues des communautés LGBTQIIAA+.

Malgré les efforts d'inclusion de la campagne du SECMV, un groupe d'étudiant.es est resté dans l'oubli encore une fois : les étudiant.es de l'international. Ils et elles ne sont mentionné.es nulle part dans cette campagne alors que les revendications sur le salariat étudiant sont au coeur de leurs réalités. Ce n'est pas un fait nouveau : le mouvement étudiant a de la difficulté à rejoindre ce groupe, puisque très peu de ces étudiant.es gravitent autour des associations, ce qui a pour conséquence que les revendications sont rarement en phase avec leur problématique. On peut d'ailleurs facilement constater que la diffusion d'informations quant aux luttes et revendications cible rarement ce groupe. Le passage très court de certain.es au Québec, le temps consacré aux études et leur statut précaire restreint par leur visa n'ont évidemment rien pour aider. On peut enfin souligner que le syndicalisme étudiant n'est parfois même pas présent dans certaines régions du monde, ce qui gêne l'appréciation des étudiant.es internationaux

6 La Charte de Grenoble : <http://strasbourg.unef.fr/quest-ce-que-lunef/la-charte-de-grenoble/>

relativement au poids politique des mouvements étudiants.

Des efforts d'envergure devraient donc être mis dans la mobilisation des étudiant.es de l'international, d'autant plus que la situation tend à s'aggraver pour une grande partie d'entre elles et eux. En effet, au niveau universitaire, près de 85% des étudiant.es de l'international s'inquiètent quant à leur capacité de payer les coûts liés aux études comme les droits de scolarité et les livres; 83% sont préoccupé.es par le paiement de leur loyer et 79% peinent à combler leurs besoins de base de la vie quotidienne comme la nourriture, les vêtements et le transport⁷. Bien évidemment, l'ensemble de ces coûts tendent à augmenter⁸. Si la vie coûte cher pour les étudiant.es québécois.es, c'est d'autant plus vrai pour les étudiant.es de l'international avec des frais de scolarité beaucoup plus élevés et des frais d'assurance privée obligatoire, et ce, sans pour autant qu'ils et elles aient accès à l'aide financière aux études.

Même les étudiant.es français.es, qui bénéficiaient depuis 1978 et jusqu'à encore récemment d'une entente spéciale entre les États québécois et français, ont vu leur situation se fragiliser d'un coup sec. Alors qu'autrefois ils et elles pouvaient payer les mêmes droits de scolarité que les étudiant.es québécois.es (et les étudiant.es d'ici obtenaient la contrepartie en France), la rupture de cet accord bilatéral en mars 2015 a eu pour conséquence d'élever de trois fois leurs frais de scolarité. Sans surprise, cette hausse a réduit considérablement le nombre d'étudiant.es provenant de France⁹. Les études au Québec constituaient jusqu'alors une bouée de secours pour une bonne partie de la population française, pays où le chômage chez les jeunes est très élevé et où, malgré la « supposée » gratuité scolaire, le système d'éducation reste élitiste et à deux vitesses, puisque les meilleures écoles demeurent inaccessibles pour bon nombre en raison de leurs coûts d'admission.

Pour survivre, les étudiant.es de l'international s'endettent auprès de leurs familles et ami.es, ou tentent leur « chance » sur le marché du travail, qui leur est difficilement accessible. Parfois, elles et ils se trouvent un travail sur le campus, avec une limitation quant au nombre d'heures; parfois, elles et ils font la demande pour un permis de travail hors campus, permis généralement difficile à obtenir. Évidemment, plusieurs se tournent vers des emplois payés sous la table pour joindre les deux bouts, sous le salaire minimum et sans aucune protection légale.

Il n'est pas difficile de faire le pont entre la situation particulière de ces étudiant.es et la revendication du salariat étudiant. En effet, considérer les étudiant.es de l'international comme des bénéficiaires justifie de les soumettre à des frais et à des conditions différenciés, cause majeure de la pauvreté dans laquelle la très forte majorité d'entre elles et eux se trouvent. L'argument selon lequel « les travailleurs.euses du Québec n'ont pas les moyens de payer pour l'éducation des étudiant.es du monde entier sans garantie que ces dernier.ères ne contribuent

7 Source: Bureau canadien de l'éducation internationale, 2014. <http://cbie.ca/wp-content/uploads/2016/05/CBIE-flagship-French-full-WEB-RES-final.pdf>

8 Il n'est pas rare cependant d'entendre que les frais de scolarité au Québec se hissent parmi les frais de scolarité les moins élevés en Amérique du Nord; en revanche, ils font partie des plus élevés parmi les pays membres de l'OCDE, étant donné que plusieurs de ces pays ont opté pour la gratuité scolaire.

9 Plusieurs cégeps et universités situés en régions et basant leur revenu sur l'achalandage d'étudiant.es français.es ont été touchés par une baisse d'inscriptions suite à l'arrêt de l'entente France-Québec.

socialement et économiquement ici une fois les études terminées » ne tient plus la route du moment que l'on reconnaît la production effectuée par celles-ci et ceux-ci pendant leurs études. Cet argument représente d'ailleurs un blocage majeur de la revendication en faveur de la gratuité scolaire pour toutes et tous, même à l'intérieur de l'ASSÉ.

En considérant les études comme un travail, on change carrément de paradigme. Comment justifier que des travailleurs et travailleuses de l'international soient moins rémunéré.es pour l'accomplissement d'un travail que leurs homologues qui ont la citoyenneté canadienne et qui résident au Québec? Bien entendu, il s'agit d'une lutte syndicale de nature semblable à celle de l'équité salariale entre les hommes et les femmes (à compétences égales, salaire égal), lutte que la plupart des gens considèrent comme tout à fait légitime de nos jours. La reconnaissance des études comme un travail permettrait donc aux étudiant.es de l'international de sortir d'une condition de pauvreté extrême.

Le visa d'étude est vu comme une faveur qu'on demande au gouvernement, un service qu'on obtient, tandis qu'un visa de travail est quelque chose que l'on mérite de par ses compétences. En quoi la situation d'étudiant.e de l'international doit-elle obligatoirement rimer avec mauvaises conditions de vie? Si les études sont considérées comme un réel travail, visa d'étude et visa de travail devraient permettre la même liberté. Au final, il ne devrait pas y avoir de distinction, et on retrouverait alors tout simplement un visa temporaire; le temps de séjour serait bien la seule chose qui pourrait les différencier, tant et aussi longtemps qu'il y aura des frontières.

La volonté de remédier à l'oubli des étudiant.es de l'international dans le lancement initial de la campagne du SECMV témoigne que la lutte sur le salariat étudiant n'en est qu'à ses premiers pas et qu'elle est toujours à construire. La multiplication des points de vue et des expériences est donc essentielle pour mener à bien et à terme une lutte qui vise à subvertir le rapport aux études et au travail. Il sera primordial, autant pour le Comité unitaire sur le travail étudiant de Marie-Victorin (CUTE-MV) que pour les autres associations étudiantes et groupes autonomes qui voudront contribuer à la campagne sur le travail étudiant, de prendre réellement en considération les réalités des étudiant.es de l'international cette fois-ci. Le potentiel d'universalité de cette campagne va bien au-delà de celui des luttes étudiantes habituelles.

FACE AUX ATTAQUES ANTIFÉMINISTES ET AU STATUT-QUO PATRIARCAL À L'ASSÉ, RIPOSTE FÉMINISTE !

*Par le Comité Femmes de l'ASSÉ
(Déposé le 25 avril 2017)*

Face aux différentes attaques antiféministes que nous avons eu connaissance dans les dernières semaines et mois, lesquelles se manifestent à la fois de manière évidente, par des attaques directes à l'égard de femmes s'impliquant dans les associations étudiantes, mais également subtiles, par le laisser-faire de la part des militants qui ne prennent pas leurs responsabilités et leur rôle d'allié à cœur, le comité femmes de l'ASSÉ a décidé d'amener trois propositions au congrès annuel de l'ASSÉ afin de mettre en lumière les enjeux qui nous touchent à cœur. Nous souhaitons par la présente expliquer ce qui nous a poussé à amener ces propositions. Dans un premier temps, nous aborderons notre proposition de campagne annuelle, et dans un second temps, nous aborderons notre proposition d'expulsion d'associations ainsi que notre proposition de modification des statuts et règlements de l'ASSÉ.

La proposition de campagne annuelle

Le comité femmes a décidé d'amener la proposition de campagne annuelle suivante pour plusieurs raisons :

Considérant l'importance de cet enjeux que nous vivons à tous les jours,

Considérant la culture du viol omniprésente,

Considérant le soutien trop souvent déficient que les établissements d'enseignement procurent aux survivantes,

Que l'ASSÉ fasse une campagne nationale contre les agressions sexuelles et la culture du viol dans les établissements scolaires au Québec pour l'année 2017- 2018

Que l'ASSÉ appelle à une restructuration des politiques contre le harcèlement sexuel, des processus de dénonciation ainsi que des structures de soutien aux personnes survivantes dans les établissements scolaires.

Qu'en ce sens l'ASSÉ exige un réinvestissement massif dans le financement des universités et des cégeps de la part du gouvernement provincial, puisque dans la situation de coupures budgétaires actuelles, ce sont les services aux étudiants.es, dont les services aux personnes survivantes, qui sont les premiers touchés.

D'abord, c'est la raison pour laquelle nous nous sommes impliquées cette année à l'ASSÉ, que celle-ci se dote d'une campagne annuelle féministe l'an prochain. L'an dernier, on parlait déjà de faire une campagne sur la culture du viol, mais à la place, la campagne Tannés-es d'être pauvres a été proposée et fut entérinée. Or, il faut bien l'admettre, la campagne n'a pas fait de vagues. Au niveau de l'équipe nationale, faute d'une équipe nombreuse, nous n'avons pu mener

la campagne. Et au niveau local, à notre connaissance, peu d'associations se la sont réappropriée pour mener à bien leurs luttes locales. C'était déjà une dynamique que nous déplorions dans notre texte de réflexion concernant la réappropriation des mandats votés en congrès par les associations locales. Vous trouverez d'ailleurs ce texte dans le présent cahier de congrès pour vous rafraîchir la mémoire, ou pour que vous en preniez connaissance pour la première fois. Au vu de l'actualité de la dernière année, nous sommes persuadées que le sujet est brûlant et qu'il faut battre le fer tant qu'il est chaud !

Ensuite, nous souhaitons une campagne contre la culture du viol à l'ASSÉ, parce qu'historiquement, l'ASSÉ n'a pas eu de campagne annuelle entièrement portée sur un enjeu féministe. D'ailleurs, la seule campagne (non-annuelle) féministe que l'ASSÉ a menée, il s'agissait de la campagne Sale pub sexiste, qui reste encore à ce jour, une des campagnes dont on se souvient le plus, à preuve, encore cette année, l'ASSÉ a fait réimprimer des autocollants Sale pub sexiste. Nous sommes donc convaincue qu'une campagne annuelle contre la culture du viol susciterait sans l'ombre d'un doute, l'intérêt au niveau local.

Nos critiques pourraient objecter que cela aurait pour effet de désintéresser les hommes du milieu militant et étudiant. Or, l'objectif d'une telle campagne a pour but d'empowerer des personnes qui dans le milieu étudiant, le sont trop peu, c'est-à-dire les femmes. Nous n'avons pas à faire de place pour les hommes, puisque ceux-ci l'ont déjà entièrement ou presque ! Dans nos luttes féministes, ça n'est pas à nous, les femmes de faire de la place aux hommes, mais plutôt aux hommes, de rendre leurs espaces féministes. Par conséquent, les hommes qui sont réellement des alliés féministes se comporteront comme tels et ne se désintéresseront pas du milieu étudiant pour autant.

De plus, nous tenons à faire une campagne annuelle portant sur le sujet des violences sexuelles, puisque même le mouvement étudiant n'est pas exempt de dynamiques de violence sexuelle, Ceci est donc, conséquemment, un statement que nous voulons envoyer à nos camarades masculins qui pourraient être amenés à adopter des comportements de violence sexuelle à notre égard afin de leur faire savoir qu'ils ne pourront pas s'en sortir impunément. C'est également un moyen de nous protéger, nous à titres de femmes, que d'exiger des mesures de gestion des agressions, peu importe qui les commet à notre égard, que ce soit des professeurs, des camarades ou encore des personnels d'administration de notre établissement.

Par ailleurs, nous vous mettons en garde contre des campagnes qui tenteraient de ménager la chèvre et le chou, en tentant de satisfaire tout le monde, puisque cela aurait pour effet de ne satisfaire personne. Pour nous, les femmes, qui sommes toujours mises de côté dans les campagnes annuelles, cela serait un exemple de plus que nous ne méritons pas d'avoir une campagne abordant directement des enjeux qui nous touchent à titre de femmes. Et cela montrerait encore, à notre avis, le sexisme ordinaire prévalent à l'ASSÉ puisque cela dénoterait l'analyse selon laquelle une campagne entièrement féministe n'est pas digne d'être à elle seule une campagne annuelle. Nous ne souffrirons pas d'une campagne annuelle qui tire partout, mais ne vise nulle part, et nous considérerons une telle proposition comme étant fondamentalement antiféministe, puisqu'à notre avis, cela aurait encore une fois pour effet de secondariser les enjeux

féministes à l'ASSÉ, et plus généralement dans le mouvement étudiant. Une telle proposition n'aurait, somme toute, pour effet que de nous donner un arrière-goût similaire à celui que vivent les militants et militantes des partis attrape-tout tels que le PQ et le PLQ, qui font tout pour rester en surface et pour ne jamais aborder les problèmes à la racine des choses. Bref, nous percevons une telle possibilité de campagne comme rien d'autre qu'un affaiblissement de l'ASSÉ, du mouvement étudiant combatif qu'elle est censée incarner, puisqu'une telle campagne résulte d'une perspective similaire à l'électorisme crasse des gros partis corporatifs néolibéraux qui sévissent à l'Assemblée Nationale.

De plus, de telles campagnes, qui visent à satisfaire un peu tout le monde en faisant un espèce de patchwork des revendications de plusieurs groupes risque de ne pas porter fruit. Par exemple, lorsque le mouvement étudiant a tenté de s'attaquer à l'austérité de manière générale, la question était tellement large, que nous n'avons fini que par nous embourber, et par ne pas susciter l'intérêt des gens, tant le sujet était vague, imprécis et trop éloigné de leur réalité. Comment, dans ce cas, les associations étudiantes peuvent-elles espérer mobiliser par rapport à une multitude d'enjeux - incluant celui de la culture du viol - lesquels peuvent être liés ensemble intellectuellement, certes, mais qui, ressemblent beaucoup plus dans les faits à une plate-forme de parti politique qu'à celui d'un mouvement étudiant ?

Enfin, nous sentons que l'intérêt est présent dans de nombreux comités femmes locaux afin de lancer une campagne contre la culture du viol. Nous savons de source sûre que de nombreux comités femmes locaux militent déjà contre la culture du viol, travaillent souvent en vase clos ou de manière séparée de leurs exécutifs locaux, parfois parce qu'elles trouvent que ceux-ci sont déconnectés de leurs réalités à elles, ou parce qu'ils se lavent les mains des questions féministes, sous prétexte qu'il existe déjà un comité femmes pour aborder ces enjeux et nous sommes persuadées qu'une telle campagne permettrait d'apporter du sang neuf et un regain d'intérêt pour le militantisme étudiant qui, nous croyons, doit se secouer les puces au plus vite. Si les associations, à travers leurs délégués qui proviennent très souvent des exécutifs, décident d'entériner une campagne annuelle féministe contre la culture du viol, cela pourrait avoir pour effet de créer des ponts inespérés entre les incubateurs à militantes que sont les comités femmes et les exécutifs des associations locales qui n'auront d'autre choix que de contribuer à une telle campagne annuelle féministe.

Par ailleurs, nous trouvons qu'il serait là une rupture intéressante d'avec les campagnes des dernières années qui ont porté énormément sur des enjeux de classe, au détriment, souvent des autres enjeux, tant féministes, qu'antiracistes ou encore LGBTQIA+, lesquels étaient souvent relégués à n'être que des sections négligeables dans les campagnes ou les argumentaires précédents de l'ASSÉ.

La proposition d'expulsion de 12 associations membres et l'avis de motion pour modifier les statuts et règlements de l'ASSÉ

Concernant la proposition suivante, nous l'avons également fait pour des raisons féministes, n'en déplaise à nos détracteurs sur la question.

Proposition ordinaire :

Considérant que ces associations n'ont participé ou ne se sont pas inscrites à aucune instance décisionnelle de l'ASSÉ depuis trois instances ou plus,

Considérant qu'être membre de l'ASSÉ implique minimalement de venir aux instances décisionnelles de l'ASSÉ,

Considérant que les deux derniers congrès n'ont pu avoir lieu, faute d'atteindre le double quorum, lequel est déterminé, dans un premier temps, en fonction du nombre d'associations de cégep, et dans un second temps en fonction du nombre d'associations totales membres de l'ASSÉ,

Que l'on expulse les associations membres suivantes de l'ASSÉ :

- AECA (Cégep d'Alma)
- AGEEM (Cégep de Mont-Laurier)
- LAS (Liberal Arts Society - Concordia)
- AECAUM (Anthropologie cycles supérieurs, UdeM)
- AELCUM (Littérature comparée, UdeM)
- AÉHUM (Histoire, UdeM)
- AECSSP-UQAM (Science po cycles supérieurs, UQAM)
- AESS-UQAM (Secteur des sciences, UQAM)
- ACEP (Philosophie cycles supérieurs, Uaval)
- AGEEPP-UL (Philosophie, premier cycle Uaval)
- AGÉÉTUL (Théâtre Uaval)
- AHCSSA (Histoire de l'art McGill)

Proposition d'avis de motion :

Que l'on ajoute aux statuts et règlements l'article suivant suite à l'article 8 : Désaffiliation

Article 9 : Perte du statut de membre

Toute association membre de l'ASSÉ qui ne se présente pas à trois instances décisionnelles de suite perd automatiquement son statut de membre de l'ASSÉ.

Nous avons eu échos de plusieurs mécontentements de la part de certains et certaines membres de certaines associations visées. Nous tenons tout de même à expliquer notre motivation, puisque visiblement, les textes de réflexion en ce sens n'ont pas fait leur chemin.

Nous avons formulé une proposition d'expulsion puisque nous sommes une poignée de femmes qui maintenons l'ASSÉ en fonction, mais ce, de manière très dysfonctionnelle, faute d'aide de la part de qui que ce soit d'autre. L'ASSÉ, ça n'est pas seulement son exécutif ou son équipe nationale, mais c'est surtout ses associations membres. Si ses membres ne sont plus intéressés à se présenter aux instances décisionnelles, l'ASSÉ ne peut tout simplement pas fonctionner. Élisabeth Béfort-Doucet l'explique d'ailleurs très bien dans son texte de réflexion Hommes fantômes, hommes de l'ombre, figurant dans ce cahier de congrès, qu'encore aujourd'hui, l'essentiel du travail logistique est orchestré par des femmes, et que puisque nous sommes dans une période creuse de l'ASSÉ, les hommes ne se bousculent pas au portillon pour sauvegarder l'organisation. Le phénomène en est un qui se répète sans cesse, soit celui dans lequel une ou des femmes sont laissées à elles-mêmes, à tenter de maintenir une organisation d'un milieu où les femmes ne sont pas majoritaires, où elles peinent à faire leur place (milieux politiques, entre autres), mais tout en reléguant tout de même les femmes à faire du travail genré (telle que de la logistique et du travail invisible, qui sont pourtant nécessaires, mais non valorisés) pendant que les hommes sont occupés à poursuivre d'autres objectifs plus valorisant pour eux (et donc, désertent les instances de l'organisation). Et quand le travail nécessaire (mais invisible) est fait, les hommes reviennent comme par magie pour s'attribuer tout le mérite de ce qu'ils n'ont pas fait, alors que les femmes se sont épuisées pour maintenir l'organisation. Ce phénomène a donc pour effet d'invisibiliser encore une fois, les femmes dans l'organisation dans laquelle elles s'impliquent.

Or, en ce moment, à l'ASSÉ, il s'agit de ce genre de situation que nous vivons. Nous ne sommes pas des machines, ni des robots, nous sommes des êtres humains qui devons dormir 8 heures par jour, qui avons des études, et qui devons maintenir un minimum de santé mentale. Or, en ce moment, la situation a pour effet de causer l'épuisement des femmes qui s'impliquent à l'ASSÉ, faute d'aide et de solidarité de la part des associations membres et de leurs militants-es. Alors que des personnes mécontentes de notre proposition d'expulsion commentaient en faisant remarquer et en raillant dans notre courriel, notre (manque de) solidarité, eux (parce qu'il s'agissait essentiellement d'hommes) n'avaient rien à apporter à l'ASSÉ d'autre que des reproches. Bien belle solidarité de leur part à ces gérants d'estrade ! Plutôt que de se demander pourquoi nous en sommes arrivées à une telle extrémité. Non, rien de tout ça, simplement des lettres d'excuses, et des lettres pour nous reprocher à mots à peine voilés notre proposition. Pour notre part, nous y voyons là un manque flagrant de solidarité profémiste que de ne pas prendre en compte ses privilèges masculins et de ne pas être en mesure de se mettre dans les souliers des femmes qui triment dur afin de maintenir au minimum l'association. Plutôt que de vous excuser ou de nous reprocher des choses, agissez !

Nous avons déjà envoyé des textes de réflexion concernant le sexisme ordinaire à l'ASSÉ et sur le fait que ce sont majoritairement nous, les femmes qui devons nous claquer le travail logistique (et invisible), pendant que les hommes eux, en tirent les mérites et font les choses qui sont plus visibles. Nous avons vu la lettre d'Élisabeth Béfort-Doucet passer sur ASSÉ-support quelques mois plus tard, et il semblerait qu'elle soit également restée lettre morte puisque nous n'avons pas eu quorum au congrès suivant ! Comme c'est décevant et épuisant pour des femmes, de préparer une instance pour se rendre compte qu'elle n'aura pas lieu ou que les décisions que nous voulions y prendre ne pourront pas l'être, faute de quorum. Comme c'est également difficile

de se rendre compte que de nombreux hommes qui s'étaient empressés l'an dernier de se porter volontaire pour être sur l'équipe nationale, n'aient rien fait depuis, ou presque, que de nous mettre continuellement des bâtons dans les roues, volontairement, ou non. C'est à croire que

Les associations membres n'ont aucune excuse à notre avis, concernant le délais, puisque tous les avis de convocation ont été envoyés tels que prévus sur ASSÉ-support en incluant les cahiers de congrès. De plus, les associations membres ont été avisées à l'automne, lors du premier congrès et après celui-ci, de l'horaire concernant les différentes instances qui auraient lieu au cours de l'année.

Pour les associations qui nous reprochent de les empêcher de donner voix à leurs membres, nous leur retournons plutôt le reproche. Si vos exécutifs sont composés à majorité par des hommes, peut-être y a-t-il un questionnement à avoir par rapport aux enjeux que votre association aborde ? Peut-être le climat militant est-il trop toxique pour permettre aux femmes de s'impliquer dans leur association de manière satisfaisante et sécuritaire ? Peut-être que les femmes préfèrent s'impliquer dans leur comité femmes plutôt que d'investir l'exécutif, puisque le comité femmes permet d'aborder directement leurs préoccupations, contrairement à l'exécutif ou à l'assemblée générale ? À cet égard, l'une des associations visées par la proposition ne s'est présentée qu'une seule fois durant le congrès où elle a été accueillie à titre de membre et son seul représentant présent a remis en question l'existence du patriarcat en plein congrès, lors de sa première prise de parole à titre de représentant de cette association. C'est dire que même au sein des exécutifs, il peut y avoir des personnes profondément antiféministes, contribuant par leur simple présence à faire fuir les femmes des positions d'exécutifs. Auquel cas, considérant la souveraineté locale des associations, le fardeau de donner la voix aux militantes ne revient pas à l'association nationale en premier chef, mais aux associations locales. Par ailleurs, à titre d'hommes dans vos associations, il est de votre rôle à vous, à effectuer le step back afin que les femmes de vos associations puissent faire le step up nécessaire pour qu'elles puissent avoir voix au chapitre. Il s'agit là d'un processus pour les hommes des associations de se disempower afin de permettre aux femmes de s'empower. À cet égard, nous recommandons fortement à tous les hommes intéressés de consulter le Petit guide du «disempowerment» pour hommes proféministes qui a été écrit par Francis Dupuis-Déri.

Pour les associations qui crient au montréal-centrisme de la proposition, nous trouvons qu'il est plutôt paradoxal de dire que «près de la moitié proviennent de Québec ou de régions hors-Montréal», alors que plus de la moitié des associations visées sont des associations provenant de Montréal. D'ailleurs, pour répondre à une critique qui a été émise par rapport au montréal-centrisme des instances décisionnelles, les deux congrès qui ont dû être annulés ne se tenaient pas à Montréal, mais bien en région. Cependant, nous trouvons qu'il s'agit là d'une question de chiffres qui écarte en fait, le réel débat : celui de l'avenir de l'ASSÉ. Ce débat a d'ailleurs été très éludé, à notre avis, lors du congrès d'orientation, faute de participation des associations locales, notamment, mais pas uniquement, en ce qui concerne les textes de réflexion à envoyer par ASSÉ-support. Il y avait toute une liste importante de sujets à aborder, et il n'y a que FASA qui a envoyé un texte de réflexion. Tous les autres textes de réflexion dans le cahier du congrès d'orientation provenaient, quant à eux de comités de l'ASSÉ. Nous nous demandons donc, où se trouvaient les associations lors de ce congrès, qui était pourtant très important,

puisque en ce moment elles souhaitent tant rester au sein de l'ASSÉ. En fait, toutes les associations ciblées par la proposition d'expulsion ne se sont pas présentées au congrès d'orientation de l'automne dernier, ni n'y ont participé d'une manière ou d'une autre.

L'ASSÉ n'est pas une association de service. La solidarité, ça ne vient pas seulement de ce que des membres d'exécutifs des associations pensent qu'est l'ASSÉ. Parfois, à lire ce que certains et certaines écrivent, l'ASSÉ est souvent utilisée pour parler de l'exécutif de l'ASSÉ, ou encore de l'équipe nationale de l'ASSÉ. Cependant, cela dénote une ignorance dommageable, surtout de la part d'association membres de l'ASSÉ, puisque cela montre qu'elles n'ont pas compris ce que cela implique. En effet, l'ASSÉ, c'est primordialement, ses membres, qui ont décidé de se réunir, afin de mettre en commun leurs capacités de mobilisation et militantes ainsi que leurs moyens financiers, afin de parvenir à un but commun. Rien de plus, rien de moins. Ainsi, lorsque des militantes ou des militants membres de l'ASSÉ disent que l'ASSÉ ne fait rien, ils disent en d'autres termes qu'elle aussi ne font rien, puisqu'ils sont membres de celle-ci. Or, comment des associations membres ne participant pas à répétition aux instances décisionnelles peuvent-elles lutter pour parvenir au but commun que se sont fixées les autres associations ? Encore moins connaître ces buts ? Or on nous dit qu'«Être membre de l'ASSÉ peut impliquer plus que la présence aux instances décisionnelles, comme la défense de ses principes à une échelle plus locale. Il serait peut-être important de veiller à régler ces problèmes et à valoriser également cette autre forme de participation plutôt que de penser directement à l'exclusion.» Certes, mais justement, être membre que l'ASSÉ implique plus que d'être seulement présent aux instances décisionnelles. Cela signifie qu'il faille être présent aux instances décisionnelles en premier lieu, pas seulement les passer outre ! En fait, à l'ASSÉ, il est souhaitable d'être à la fois présent aux instances et d'être militant. Cependant, il n'est pas nécessaire d'être membre de l'ASSÉ pour être militant et pour défendre relativement les mêmes principes que l'ASSÉ. À preuve, de nombreuses associations non-membres de l'ASSÉ militent de leur côté, participent à des instances régionales de l'ASSÉ, et parfois viennent en congrès, sans pour autant souhaiter faire partie de notre association.

L'ASSÉ n'est pas non plus une fédération étudiante telle que feu la FEUQ, la FECQ, ou encore l'actuelle UEQ. Cela signifie, par exemple, que le fonctionnement de l'ASSÉ diffère de celles-ci, notamment en ce qui concerne la prise de décision. C'est le congrès qui est souverain à l'ASSÉ, à l'image de l'assemblée générale des associations étudiantes qui est souveraine et dont la décision ne peut être renversée qu'en assemblée générale. Par le fait même, cela implique que l'ASSÉ fonctionne de manière bottom-up, c'est-à-dire que les impulsions doivent venir des associations membres, qui veulent apporter des positions nouvelles et en débattre avec les autres associations membres - l'ASSÉ, en d'autres termes - pour entériner ou non ces positions. Il faut également que les associations, en entérinant ces décisions, soient conscientes des impacts que cela va avoir, en ce sens où, en votant pour ces positions, notamment en ce qui concerne des campagnes annuelles ou des actions communes, ou des plans d'actions, elles s'engagent à y participer d'une manière ou d'une autre. Nous vous invitons d'ailleurs à lire notre autre texte de réflexion qui est présent au présent cahier de congrès, et qui porte sur la réappropriation des mandats au local afin d'en savoir un peu plus là-dessus. Mais cela signifie en outre, que malgré le fonctionnement bottom-up de l'ASSÉ, cela implique un retour du congrès vers les associations locales, lequel s'effectue, notamment à travers les délégués qui ramènent les informations et les

mandats qui ont été votés en congrès dans leurs associations locales.

Par ailleurs, la proposition d'expulsion d'associations qui ne se présentent pas suffisamment durant les instances décisionnelle est une proposition qui est normale lors de congrès annuels. Par exemple, l'an dernier, une proposition similaire a été apportée par l'exécutif. Elle se lisait comme suit dans le PV du congrès annuel.

Considérant que ces associations n'ont participé à aucune instance de l'ASSÉ depuis au moins un an,

Considérant que nous n'arrivons pas à contacter ces associations étudiantes depuis un certain temps,

Considérant qu'être membre de l'ASSÉ implique minimalement de venir aux instances de l'ASSÉ,

3.4. Que l'on expulse les associations membres suivantes : AÉÉCSGUM, AÉMUM, AGÉMDÉLCUS, Asso-CÉTASÉ, RÉÉAV.

Proposée par le Conseil Exécutif

Appuyée par l'AGEFLESH

Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 27

Adoptée à majorité

Bien qu'il n'y ait pas eu autant d'associations visées l'an dernier que cette année et que la proposition de l'année passée prenait également en compte la présence des associations aux camps de formation, la situation est elle aussi, radicalement différente puisque l'an dernier, aucun congrès n'a été annulé, faute de quorum. De plus, nous n'avons pas pris en compte la présence des associations aux camps de formation, puisque ceux-ci ne sont pas des lieux de prise de décision, mais plutôt de formation, et que dans la dernière session, nous n'avons pu faire grand-chose dans le domaine politique, faute de congrès pour se donner les orientations nécessaires. Nous concevons donc mal pourquoi il y a eu une telle réaction. Si c'est le fait que nous avons manifesté publiquement notre intention de procéder comme suit, nous n'avons fait qu'appliquer l'escalade des moyens de pression : Puisque nous avons écrit (et dit en congrès) que nous n'étions que très peu de personnes, (dont la majorité sont des femmes) sur l'équipe nationale, et que personne n'a entendu notre appel, puisque nous avons annulé un premier congrès et qu'aucune association ne s'est posée de question, puisqu'ensuite, une seconde instance a été annulée, sans plus de réactions, nous sommes tout simplement allées à une autre étape, soit celle de la proposition d'expulsion.

Par ailleurs, lorsque nous parlons de l'avenir de l'ASSÉ, nous ne blaguons pas ici. Des rumeurs circulent quant à l'éventuelle dissolution de l'ASSÉ. L'exécutif en a d'ailleurs discuté lors d'une rencontre à laquelle l'une des membres du comité femmes a assisté. Nous concevons mal par conséquent comment des associations s'obstinent à demeurer dans l'ASSÉ si c'est pour ne pas se présenter aux instances, contribuant, par le fait même à l'immobilisme de celle-ci ? Au vu de la situation et des rumeurs, nous nous sommes dit que tout cela allait trop vite et que par conséquent, la chose à tenter, c'était de diminuer le nombre d'associations membres, diminuant

de ce fait le quorum. Et nous avons par conséquent décidé de voir quelles associations ne s'étaient pas présentées ou inscrites en congrès dans les trois dernières instances.

Au regard de la situation actuelle, nous souhaitons revenir à notre proposition de campagne annuelle. Puisque ce sont essentiellement des femmes qui ont travaillé à porter et à maintenir l'ASSÉ en fonction dans la dernière année, nous considérons qu'il n'est que justice que la campagne annuelle de l'an prochain touche directement aux intérêts des femmes. Les femmes à l'ASSÉ se sont montrées, à notre avis, bien plus résilientes et fortes que nombres d'hommes, et nous croyons que ce serait bénéfiques pour elles de pouvoir enfin s'occuper des choses politiques qui les intéresse au plus haut point plutôt que de simplement et perpétuellement gérer et coordonner des questions logistiques. Dans un soucis d'empowerment de ces femmes qui se sont sacrifiées cette année, nous souhaitons donc que les associations membres de l'ASSÉ choisissent une campagne annuelle résolument féministe contre la culture du viol sur nos campus.

LES FEMMES, LE CONGRÈS FEMMES, LE FÉMINISME, LE TRAVAIL INVISIBLE ET LE SEXISME ORDINAIRE À L'ASSÉ

Par le Comité Femmes de l'ASSÉ

(Déposé originalement le 29 novembre 2016 dans le Cahier des Réflexions du Congrès d'Orientation de décembre 2016 - re-déposé le 25 avril 2017)

Ce texte fait sans aucun doute écho à plusieurs autres qui ont été écrits par nos prédécesseuses concernant le travail invisible effectué par les femmes au cours d'organisation d'événements et d'instances à l'ASSÉ. À cet égard, en lisant ces textes, nous ne sommes pas surprises de nous rendre compte que peu de choses ont réellement changées depuis les textes datant du dernier congrès d'orientation qui avait lieu en 2013, voire même en 2005. Considérant cela, nous croyons qu'il serait faire de l'angélisme que de croire que l'ASSÉ est une association féministe à part entière, excepte de rapport de domination masculine. Dans le chapitre intitulé «La démocratie directe en mouvement» du livre collectif Un Printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012, Marco Ancelovici et Maxime Roy-Allard ont noté au sujet de la CLASSE et de l'ASSÉ de 2012 que:

Il ne fait aucun doute, et cela est à leur honneur, que l'ASSÉ et la CLASSE sont plus pro-féministes que les fédérations étudiantes. Cependant, à l'interne, les militantes féministes de la CLASSE ne sont pas aussi enthousiastes que Poirier St-Pierre et Éthier. Sans vouloir réitérer ici l'ensemble des critiques qui ont déjà été émises, y compris dans des rapports internes à l'ASSÉ, nous voudrions souligner la persistance de la division sexuelle du travail militant et les effets mitigés des mécanismes mis en place pour essayer de corriger le sexisme au sein de la CLASSE. Selon Danièle Kergoat, la division sexuelle du travail « a deux principes organisateurs : le principe de séparation (il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes) et le principe hiérarchique (un travail d'homme «vaut» plus qu'un travail de femmes)». Elle implique une naturalisation des tâches et des activités militantes selon le sexe des personnes ainsi que des rétributions matérielles et symboliques inégales qui reflètent la faible reconnaissance dont souffre le travail auquel les femmes sont souvent cantonnées¹⁰.

Toutes ces attitudes et comportements font partie de ce que l'on appelle le sexisme ordinaire. En effet, le sexisme ordinaire est l'ensemble des stéréotypes et des représentations collectives qui se traduisent par des mots, des gestes, des comportements ou des actes qui excluent, marginalisent ou infériorisent les femmes. Or, la séparation genrée du travail militant fait exactement cela, marginaliser et inférioriser les femmes, comme le montre la citation plus haut. Ainsi, comme l'indiquent Ancelovici et Roy-Allard, les femmes dans les milieux militants souffrent d'un double problème : Premièrement, elles sont souvent cantonnées à des tâches et activités catégorisées comme étant typiquement féminines, lesquelles les empêchent d'avoir le temps ou l'énergie pour accéder aux activités typiquement masculines. Deuxièmement, non

10 Ancelovici, Marcos et Maxime ROY-ALLARD, 2014, « La démocratie directe en mouvement », dans Marcos Ancelovici et Francis Dupuis-Déri (sous la direction de), Un Printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012, Montréal, Les Éditions Écosociété, p. 107-108.

seulement elles ne peuvent pas faire réellement ce qu'elles souhaitent, mais en plus, elle n'ont aucune reconnaissance pour leur travail, celui-ci étant à la fois invisibilisé et pris pour acquis, de par notre socialisations et les codes sociaux que nous avons appris. À cet égard, en 2013, un homme ayant rédigé un mémoire pour le congrès d'orientation de cette année-là, intitulé Les critiques féministes des syndicats étudiants, écrivait ceci :

Les féministes l'affirment depuis longtemps déjà, la séparation entre privé et politique est une construction sociale bourgeoise et patriarcale qui nie à la sphère privée son caractère politique, et le « droit de cité » du vécu des femmes. Qui plus est, comme le travail domestique et le travail politique invisible est encore et toujours le plus souvent assuré par les femmes, cette « double tâche » mis sur les épaules des unes libère du temps aux hommes dominants pour les activités les plus lucratives au niveau du capital social, culturel et symbolique, ainsi qu'au niveau de l'accès aux ressources et aux espaces de pouvoir¹¹.

Or, le travail invisible, c'est toutes ces choses **nécessaires**, et nous mettons ici l'emphase sur le terme nécessaire, pour le bon fonctionnement de l'organisation qu'est l'ASSÉ, mais qui ne sont pas pris en considération ni valorisées au sein de l'organisation. Il est plutôt paradoxal de constater que des activités et des tâches nécessaires au bon fonctionnement d'une organisation telles que les considérations logistiques et autres tâches attribuées aux femmes sont aussi peu considérées. Qu'arriverait-il si du jour au lendemain, les femmes effectuant ces tâches essentielles, et préalables à tout exercice politique devaient décider de faire la grève tant que la domination masculine sur leur travail invisible se perpétue? Notre avis serait que l'ASSÉ serait dans une situation inédite d'instabilité et de difficulté.

Évidemment, on nous dira que nous ne sommes pas obligées, nous en tant que femmes, de nous occuper de ces tâches et de la logistique. Cependant, force est de constater que lorsque nous remettons ces responsabilités entre les mains des hommes, bien souvent ceux-ci se retrouvent à nous demander de les aider, ce qui signifie que nous devons indiquer étape par étape aux hommes ce qu'il faut faire. Et tant qu'à dire à des hommes comment il faut faire quitte à presque les prendre par la main et le faire à leur place pour leur montrer, aussi bien le faire, point, hein ? Et même, bien souvent, lorsqu'un femme vient aider de la sorte un homme, celui-ci, loin de rester à côté de la femme et de chercher à apprendre de celle-ci, finit par tout simplement se désintéresser et s'éloigner. Et ça, c'est dans le meilleur des scénarios, car il arrive bien souvent que lorsqu'il est question de prendre en charge de telles tâches, personne ne se manifeste, tant et si bien qu'au final, ce sont des femmes qui sacrifient de leur temps, comme le démontre un témoignage qu'ont recueillis Ancelovici et Roy-Allard :

Les femmes ne se sentent pas incluses dans cette démocratie directe. Un cercle vicieux se met en place, qui les pousse à ne pas faire d'actions directes ou à essayer d'atteindre un haut niveau décisionnel pour plutôt, d'elles-mêmes, se concentrer sur des tâches traditionnellement «féminines», comme découper des tracts, imprimer les

11 LÉVESQUE-NICOL, Frank. «Les critiques féministes des syndicats étudiants» Cahier des mémoires, Congrès d'orientation 2013 de l'ASSÉ, p. 107

journaux, organiser la bouffe durant le Congrès, etc. On le dit et on en rit souvent de cette division sexuelle des tâches, mais elle est encore très présente. Lors du Congrès de la fin de semaine dernière, c'est encore moi et une autre fille qui avons fait la bouffe. Ce n'est pas la première fois ! Après, on essaie de rationaliser les choses, on essaie de se dire que c'est un hasard qu'il n'y ait pas eu d'hommes disponibles pour venir faire la bouffe ce weekend là; mais quand ça fait 19 fois que ça arrive... tu te dis qu'il y a un problème¹².

De plus, nous ajouterons à cela que dans le pire des cas, il s'est déjà vu des hommes qui s'étaient portés volontaires pour effectuer des tâches, mais qui ont soit jamais donné signe de vie au moment où ils étaient nécessaires, créant du coup un sentiment d'urgence chez les femmes ou encore qui se sont présentés au lieu convenu, mais qui ont fini par laisser les femmes à elles-mêmes pour qu'elles finissent le travail qu'ils avaient entamés.

C'est de cette manière, que par exemple, lors de la préparation préalable de la nourriture lors du camp de formation féministe au cégep de Limoilou à l'hiver 2016, une équipe bouffe composée d'hommes était censée s'occuper de faire la nourriture et de la préparer le vendredi soir, mais qu'au final, les hommes qui s'étaient présentés pour aider à faire la bouffe sont justes partis en laissant le travail aux femmes. Cette journée-là d'ailleurs, certaines de ces femmes, n'ont été libérées de ces tâches que très tard le soir, faute d'aide de la part des hommes, alors qu'elles n'avaient pas pris la peine de bien s'alimenter durant la journée, à cause de l'impossibilité de prendre le temps de se nourrir convenablement. Il s'est également vu lors du dernier camp de formation féministe, que des femmes se trouvant dans un état d'épuisement ont dû reprendre des tâches qui devaient être effectuées à l'origine par des hommes. Ainsi, non seulement cela affecte-t-il nos possibilités d'action politique, en nous empêchant de prendre part aux activités plus visibles, mais également cela a un impact sur notre bien-être physique et mental. Parce que nous ne pouvons aller nous coucher ou nous nourrir comme bon nous semble, même si on se le fait dire par un homme (et que nous nous faisons dire que nous sommes lib, si nous n'avons pas la garantie que nos responsabilités seront prises en charge par quelqu'un d'autre (et nous insistons ici sur le quelqu'un). Bref, tout ça pour dire que si effectivement, on ne nous tord pas un bras pour effectuer les tâches invisibles et typiquement «féminines», il va sans dire que lorsqu'aucun homme n'est intéressé à les faire, ce seront évidemment des femmes qui vont prendre le flambeau.

Mais ce travail invisible, quel est-il ? À première vue, on peut penser très rapidement aux tâches qui sont généralement dévolues aux femmes dans la sphère privée telle que de faire la nourriture et la servir, faire le ménage, laver la vaisselle, mais ces tâches invisibilités sont bien plus nombreuses et bien plus complexes que simplement cela. On peut penser à toutes ces tâches de la plus importante à la plus infime qui permet de s'assurer qu'une instance aura bel et bien lieu. C'est de penser au lieu d'hébergement des militantes et militants lors des instances, de gérer l'hébergement militant s'il y a lieu, de s'assurer que tout le monde qui s'est inscrit à une instance a un transport, de gérer les manques de matériel de dodo pour ceux-ci, des salles où tenir les instances, les caucus, les ateliers de formations, etc. C'est de gérer préalablement à l'achat de la

12 Ancelovici, Marcos et Maxime ROY-ALLARD, 2014, Op. Cit., p. 108-109

nourriture, les recettes, les quantités optimales pour que tout le monde puisse manger à sa faim, faire la liste d'épicerie et mettre à côté les quantités pour que les personnes qui vont faire l'épicerie sachent quelles quantités de quel ingrédient acheter. C'est également de s'assurer d'avoir une équipe pour faire la nourriture avant et durant l'instance, d'avoir un transport pour amener tout le matériel nécessaire et s'il y a lieu, des démarches pour en louer un, etc. Ce sont toutes des choses anodines, mais tellement essentielles pour le bon fonctionnement des instances. Tellement anodines qu'elles vont de soi pour nous, les femmes, mais tellement anodines qu'on a l'impression que pour les hommes, tant qu'ils ne connaissent pas l'envers du décor, il s'agit presque de magie.

Du travail invisibilisé, dont personne n'est content

Mais sans doute le plus difficile dans le fait d'effectuer du travail militant qui est invisibilisé, c'est que souvent, non seulement ce travail n'est pas reconnu et invisibilisé, mais que lorsque celui-ci est dés-invisibilisé, c'est pour que l'on se permette de le critiquer plutôt que de s'offrir à donner un coup de main, à décharger de leurs responsabilités des femmes qui en ont déjà beaucoup sur les épaules (et pas seulement au niveau de leurs responsabilités militantes, mais également à titres d'étudiantes, et de femmes de qui on attend d'être disponibles pour faire du *care* ou des tâches ménagères dans leur vie privée). Dans un milieu se disant féministe où nous parlons souvent d'*empowerment* des femmes, que l'on cherche à les amener à s'affirmer politiquement, tout en étant conscients.es que le travail invisible en question est fort souvent le fait de femmes, nous ne pouvons nous empêcher de souligner le caractère particulièrement ironique de ce genre de situations.

Bien que nous critiquons la séparation genrée des tâches militantes menant à l'invisibilisation de certaines tâches, notre propos ici est surtout de critiquer que le travail d'organisation d'instances, qui est souvent le fait des femmes, est invisibilisé, tout en étant essentiel. Certaines femmes peuvent peut-être se sentir plus à l'aise de commencer à s'impliquer en faisant de telles tâches (puisque après tout, nous sommes socialisées à les faire, c'est en quelque sorte une zone de confort) et par conséquent, nous ne sommes absolument pas d'avis qu'il soit positif de critiquer le «travail mal fait» des femmes, pour la simple et bonne raison que certaines femmes, avant de s'affirmer haut et fort et de participer politiquement aux instances, vont préférer faire de telles tâches. Pour certaines femmes (pas toutes, nous en convenons), c'est à grâce à une prise de conscience s'effectuant à travers de telles tâches et activités qu'elles vont décider de s'empowerer, et le fait de critiquer et de dégrader de manière tout sauf positive ces tâches ne ferait, à notre avis, que retarder, voire empêcher le processus de certaines femmes vers cette prise de conscience.

Le monopole du travail féministe au comité femmes

«Des question femmes? Délègue au comité femmes!»

Cette dynamique est récurrente au travers des affaires de l'ASSÉ depuis de nombreuses années. Toute question féministe se doit d'être totalement prise en charge par le comité femmes

sans que personne des délégations ou du reste de l'équipe nationale se questionne sur la faisabilité de la tâche ou de l'énergie demandée pour faire ces tâches.

Considérant les ambitions que certaines associations avaient pour le comité femmes l'an dernier lors des différents congrès, il nous semble particulièrement symptomatique que lors de l'ouverture des candidatures pour les comités, il n'y ait que quatre femmes qui se soient portées volontaires. Bien que nous étions au début de notre mandat toutes les quatre très motivées à travailler, maintenant, nous ne sommes plus que deux femmes actives sur le comité, et cela depuis plusieurs mois. L'une des membres s'étant présentée au dernier congrès annuel n'a d'ailleurs jamais à toutes fins pratiques, effectué de tâches au sein du comité femmes en plus d'être très tellement difficile à rejoindre que nous n'avons été en mesure de la contacter pour lui demander de démissionner officiellement que très récemment. Par conséquent, il nous apparaît clair que nous ne pouvons abattre tout le travail qui a été demandé au comité femmes de l'an dernier et qui nous sera également demandé au cours de l'année, non pas seulement pour mener à bien des tâches récurrentes année après année du comité femmes (telle que l'organisation du camp de formation féministe, la journée du 6 décembre ou du 8 mars, ou encore du congrès femmes), mais également pour mener à bien les mandats votés en congrès. Il semble donc que l'on nous demande de faire l'impossible. Or, réaliser l'impossible, n'est-ce pas souvent quelque chose que l'on exige de la part des femmes d'effectuer diligemment et sans faire de vagues ?

On peut penser aux exigences incombant aux mères qui doivent non seulement s'acquitter plus souvent qu'autrement du travail du *care* à l'égard des enfants, des parents vieillissants, etc, mais qui doivent également être des travailleuses accomplies dans le cadre de leur emploi. Pour notre part, en plus du travail de militantes (ou de super-militantes, devrions-nous dire, considérant tous les projets que nous devons mener à bien en même temps et qui nous épuisent) nous avons également un travail, des études à mener à bien, des travaux long ou un mémoire de maîtrise à mener à rédiger, en plus de notre vie sociale et de nos occupations pour prendre soin de nous-mêmes. Et comme nous ne sommes que deux, ce ne sera pas surprenant si nous ne parvenons pas à mener à bien tous les projets qui nous incombent. C'est pour cela que nous **enjoignons non plus seulement l'équipe nationale de l'ASSÉ, mais également les associations membres de l'ASSÉ à collaborer avec nous pour mener à bien les mandats votés en congrès.** D'ailleurs, nous prônons une appropriation bien plus large des mandats votés en congrès par les associations locales, dans un soucis, non pas seulement de préservation de notre bien-être (ainsi que de celui de l'équipe nationale), **mais également dans un soucis d'horizontalité des hiérarchies à l'ASSÉ et de démocratie participative. Ce sujet a d'ailleurs été plus approfondi dans un texte de réflexion précédent que nous vous avons envoyé via ASSÉ-support.**

Peut-être que le soucis d'être un bon allié et d'éviter de *mansplainer* les femmes est pour beaucoup dans cette situation où ce sont les comités femmes qui sont mis en charge de la gestion de toutes les questions féministes, mais malheureusement, dans le cas du comité femmes de l'ASSÉ, celui-ci, contrairement au comité mobilisation de l'ASSÉ, est rarement celui qui est le plus rempli. Par ailleurs, le comité de mobilisation est (trop) souvent composé presque uniquement d'hommes, ce qui fait en sorte que trop souvent, les enjeux féministes sont mis de côté, soit par crainte de *mansplainer* ou de mal expliquer les question féministes, au mieux, et au pire, parce que les membres du comité mob n'en ont rien à faire des enjeux féministes. Bien que

nous condamnons sans équivoque la dernière position, et que si par hasard des hommes se trouvant sur le comité mobilisation ont cette attitude, nous les invitons féroce­ment à démissionner, nous tenterons plutôt ici d'adresser brièvement la première, c'est-à-dire la position de crainte de *mansplainer* ou de mal expliquer les enjeux féministes.

En effet, il y a moyen pour les hommes d'agir en tant qu'allié de manière à éviter de *mansplainer* les femmes. Tout d'abord, il faut évidemment éviter de dire aux femmes ce qu'elles devraient ou ne devraient pas faire. La question d'être allié pour un homme, c'est surtout de se demander et de demander aux femmes de leur entourage ce qu'ils peuvent faire pour leur venir en aide. Ainsi, des membres de comités de mobilisation locaux peuvent très bien aller voir leur comité féministe local afin de lui demander ce qui peut être fait pour aider ce dernier à mener à bien ses tâches, mandats, campagnes, etc. Et ne pas adopter une attitude simplement passive, mais proactive dans l'aide offerte par les hommes aux femmes. Par exemple, s'offrir de soi-même, plutôt que d'attendre que l'on sollicite son aide pour décharger les femmes des tâches et activités qui sont habituellement leur fardeau afin de leur permettre de se libérer pour mener à bien des choses qu'elles ont envie de faire. Être allié, c'est également ne pas hésiter d'utiliser les privilèges masculins afin de faire en sorte que les espaces dans lesquels vous évoluez en tant qu'hommes soient accueillants pour les femmes, notamment en callant out les hommes ayant des attitudes problématiques. Le fait de *schooler* les hommes plutôt que de laisser les femmes le faire est également bénéfique pour celles-ci, parce que ce sont des choses qui sont particulièrement épuisantes physiquement en plus d'être très demandantes en terme psychologique. En effet, lorsque nous faisons la leçon aux hommes, nous parlons de notre point de vue personnel et des situations de la vie réelle que nous vivons, ce qui peut s'avérer parfois voire souvent très difficile de le faire sans se fâcher ou sans devenir émotives.

Lorsqu'on présente le féminisme dans l'ASSÉ sur le site internet officiel de l'ASSÉ, on stipule que le féminisme se démontre dans les pratiques organisationnelles et se reflète dans l'ensemble du fonctionnement de l'ASSÉ:

Depuis ses premiers balbutiements, l'ASSÉ s'est définie comme une organisation féministe prônant un système d'éducation auquel est intégrée une analyse féministe et appuyant les luttes féministes, qu'elles soient étudiantes ou non. De telles positions s'affichent en parfaite cohérence avec plusieurs des principes à l'origine des structure de l'ASSÉ : l'égalité et la solidarité.

À l'ASSÉ, les positions féministes constituent bien plus que de simples principes; elles se reflètent à travers différentes procédures et pratiques organisationnelles.

Or, nous en doutons pour plusieurs raisons. La première étant que si le féminisme se reflétait réellement dans les pratiques organisationnelles de l'ASSÉ, chaque question féministe ou presque ne serait pas systématiquement reléguée aux comités femmes, tant au niveau local qu'au niveau national. Or, c'est bel et bien le cas. Un exemple tout récent qui est parvenu à nos oreilles est celui de l'Association des parents-étudiants de l'Université Laval (APÉTUL), qui a contacté à la fois le comité femmes de l'ASSÉ et l'ASSÉ pour savoir ce qu'il pourrait être fait concernant

leur campagne actuelle concernant les revendications pour une politique familiale à l'UL permettant de concilier études et famille. Alors que nous avons été très promptes à répondre à la demande, en leur répondant qu'il serait sans aucun doute possible de lier cela avec notre campagne par rapport à la précarité (qui de plus précaires dans les études que des parents-étudiants, dites-nous ?), parce que la précarité, ça n'est pas seulement une question d'argent, mais également une question de situation peu avantageuse par rapport aux aléas de la vie, ce à quoi un.e parent.e étudiant.e doit faire face sans doute à de plus nombreuses reprises qu'un.e étudiant.e sans enfants. Par ailleurs, ça prend plus de temps aux parents.es-étudiants.es pour terminer leurs études, souvent ces parents.es-étudiants.es sont monoparentaux, etc, ce qui implique un endettement souvent plus grand que les autres catégories d'étudiants.es. Bref, quelques temps plus tard, nous avons vu passer un commentaire de la membre de l'APÉTUL qui avait fait les démarches auprès de nous et auprès de l'ASSÉ écrire au comité femmes de l'Université Laval pour dire qu'à l'ASSÉ, on l'avait renvoyé vers le comité femmes de l'ASSÉ et le comité femmes de l'UL. Bref, du sexisme primaire qui consiste à renvoyer les enjeux touchant la parentalité aux femmes, comme si ceux-ci n'étaient pas des enjeux qui touchent le groupe étudiant général. Comme si être des femmes, c'était nécessairement parler de parentalité et se sentir concernées et qu'être des hommes, ce serait nécessairement de ne pas s'en préoccuper et ne pas être touché par cet enjeu. Il a fallu que cette femme explique, que par exemple, le comité femmes de l'UL et de l'ASSÉ sont déjà occupées à faire autre chose et que si elle s'adressait à l'ASSÉ, ce n'était pas pour se faire référer à d'autres groupes/organisations, mais bien parce qu'elle voulait parler à l'ASSÉ. Au final, il aura fallu qu'elle insiste pour que finalement, elle obtienne des engagements de rencontrer des exécutants ou des représentants de l'équipe nationale.

Si le féminisme se reflétait réellement dans les pratiques organisationnelles de l'ASSÉ, nous n'aurions pas eu à écrire le présent texte qui avait à l'origine pour but de dénoncer uniquement la séparation genrée du travail militant, mais qui s'est élargi, à force de discussion. Bien que l'alternance des tours de parole homme-femmes, que la féminisation des textes et des discours soient une base, à l'ASSÉ, c'en est devenu la norme, tant et si bien que cela n'est plus suffisant. C'est bien beau l'alternance homme-femmes et la féminisation des discours, mais cela ne règle pas bien des questions telles que :

- Comment se fait-il qu'il y ait encore et toujours plus d'hommes dans les instances de l'ASSÉ ?
- Comment se fait-il qu'encore aujourd'hui, les hommes prennent systématiquement plus la parole que les femmes, sauf lorsqu'arrive le point femmes, où les interventions hommes-femmes ont tendance à être égales en nombre (et encore) ?
- Comment se fait-il que souvent les hommes parlent plus longtemps en terme de temps que les femmes ?
- Comment se fait-il qu'encore aujourd'hui, il y a une division genrée du travail militant ?
- Comment se fait-il que les hommes pour la plupart ne prennent pas en charge de manière

proactive leur rôle d'alliés et qu'ils n'effectuent pas l'opération de step back pour laisser la place aux femmes ?

- Comment se fait-il que les hommes, quand ils font des tâches et des activités traditionnellement attribuées aux femmes, reçoivent et s'attendent de recevoir de la reconnaissance pour cela alors que nous, les femmes, n'en avons aucune, voire pire, nous faisons critiquer pour notre travail ?
- Comment se fait-il que les hommes semblent être moins efficaces et moins penser à ces détails logistiques importants que les femmes pour effectuer des travaux qui sont généralement associés aux femmes et que, par conséquent, par manque de motivation, de simple réflexion (ou des deux), les femmes finissent souvent par passer en arrière du travail «botché» des hommes pour tout refaire ?
- Comment se fait-il que sous prétexte qu'un homme est un super militant, on va passer par dessus le fait que celui-ci est un agresseur dénoncé par une femme ? Cela signifie-il que le militantisme de cet homme vaut plus que celui de la femme qu'il a agressé et du bien-être de celle-ci ?

De telles questions, il y en a tellement d'autres. Ce sont toutes ces questions qui nous amènent à nous poser réellement la question par rapport au féminisme à l'ASSÉ.

Certes, il y a de la place pour des comités femmes, mais ces questions sont encore une fois reléguées aux comités femmes, et nous avons l'impression parfois qu'il s'agit d'une concession que les hommes à l'ASSÉ ont fait aux femmes pour avoir, en quelque sorte, la paix. Mais ce féminisme de façade n'affranchit pas les hommes d'avoir à se rendre compte de leurs privilèges par rapport aux femmes et à agir en fonction de ceux-ci pour venir en aide aux femmes et adopter une attitude d'alliés qui soit proactive plutôt que simplement passive. Cette prise de conscience et les attitudes d'alliés à adopter vaut également, par ailleurs en regard de toute autre oppression (racisme, capacitisme, classisme, etc) dans une perspective intersectionnelle (C'est la perspective selon laquelle des personnes ont des vécus se situant à l'intersection de systèmes d'oppression, rendant ceux-ci spécifiques à ce *stand-point* en particulier).

Mon féminisme est meilleur que le tien

Le féminisme est défini comme un mouvement pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. Évidemment, considérant les différentes mouvances dans le féminisme, il serait plus à propos de parler de féminismes au pluriel que de féminisme au singulier. En effet, si les différentes mouvances s'entendent sur l'objectif (quoique cela puisse être à discuter) à atteindre, il est évident que les moyens par lesquels y parvenir ne sont pas tous les mêmes.

À l'ASSÉ, ces différentes mouvances sont représentées entre les différentes militantes qui y participent, menant parfois à des frictions entre femmes, au point parfois où des tensions très fortes se font sentir entre les associations qui se posent comme «gardiennes» du féminisme à

l'ASSÉ à l'égard d'associations considérées par celles-ci comme pas suffisamment féministes.

Puisque le féminisme est un mouvement de lutte contre l'oppression que vivent les femmes, il semble étrange de lutter dans le cadre de celui-ci en établissant de nouvelles oppression. Or, le fait qu'une association se soit posée l'an dernier comme gardienne du féminisme, comme déterminant ce qui faisait qu'une association est féministe ou ne l'est pas ne nous semble pas être très fructueux pour de nombreuses raisons. Évidemment, nous ne défendons pas pour autant les associations qui ont eu des comportement ou des attitudes foncièrement antiféministes (par exemple, en faisant des affiches de *party* objectifiant le corps des femmes ou participant à la culture du viol), loin de là. Il apparaît en effet, qu'à la fois la lutte féministe en général, de même que l'organisation politique de l'ASSÉ en particulier, prêtent à la prudence lorsqu'il est question de se poser en tant que défenderesse suprême et indiscutable du féminisme.

D'abord, parce que l'objectif du féminisme est de faire cheminer les gens évoluant en son sein, notamment par le dialogue, l'échange et les apprentissages. Il ne faut pas oublier que les théories féministes sont essentiellement le fruit de la mise en commun des expériences de nombreuses femmes qui en sont venues à réaliser que leurs expériences, bien qu'étant individuelles, se recourent et sont similaires à plusieurs égards, au point de permettre de réaliser que ces expériences désagréables sont vécues de manière systémiques par les femmes. Or, sans mise en commun, sans dialogue, sans échange, rien de tout cela n'aurait pu être possible.

Ensuite, parce que les associations membres de l'ASSÉ n'évoluant pas en vase clos de la société québécoise en plus de vivre un constant renouvellement des militants et militantes, il est évident que ces processus d'apprentissages sont constamment à refaire. L'ASSÉ, en ce sens est un véhicule permettant d'offrir des moyens aux militantes et militants de trouver des informations pertinentes sur le sujet. Que cela soit durant les camps de formation (féministes ou non), durant les congrès, où il est possible d'entendre les argumentaires féministes et de faire des caucus non-mixtes pour discuter des enjeux féministes, l'ASSÉ permet, par ses pratiques, et par les sensibilités se trouvant en son sein, de conscientiser les nouveaux et nouvelles aux enjeux féministes.

Également, parce que s'attendre que chaque association membre de l'ASSÉ qu'elles aient les mêmes moyens et outils de lutte en matière féministe est au mieux, vain, au pire, contreproductif. En effet, chaque association ayant ses spécificités militantes, un contexte spécifique dans lequel elle évolue, ses membres sont sans doute les plus aptes à définir la manière dont elles souhaitent mener leur lutte féministe que des femmes se situant à l'extérieur de leur association. Par exemple, s'il n'y a pas de comité femme reconnu par une association et garanti par les statuts et règlements de cette association, cela n'empêche pas, par exemple la création de groupes affinitaires féministes non-officiel pour, par exemple, mener des actions risquées, frôlant la limite de l'illégal, si l'envie s'y trouve. Si plusieurs petites associations se trouvent sur un même campus et ressentent le besoin d'unir leur force pour créer un comité commun, qui ne relève réellement d'aucunes d'entre elles, mais qui leur est plutôt indépendant, pourquoi critiquer l'absence de comité femme dans chacune de ces associations ? Comme dit précédemment, cela est au mieux, vain, puisque les associations s'auto-gèrent et sont souveraines

de leurs actions, et au pire, contreproductif, parce que niant et invisibilisant le travail militant des féministes au sein de leurs associations locales.

Il apparaît particulièrement dérangeant que des femmes se posent en gardiennes du féminisme au point de nier le féminisme d'autres femmes. Il ne nous semble pas approprié et plutôt ironique d'adopter une attitude oppressive à l'égard d'autres femmes dans le cadre d'une lutte contre une oppression que chacunes d'entre nous vivons. Il serait très malavisé, selon nous, que dans le cadre d'une lutte afin de nous émanciper socialement et politiquement, nous en finissions par créer une nouvelle oppression.

Concernant le congrès femmes et l'avis de motion envoyé

Cette section est à la fois le résultat de notre réflexion plus haut tout en étant en dialogue avec celui-ci. En effet, si les femmes sont souvent reléguées aux questions féministes, nous voulons qu'elles puissent en parler, évidemment, mais nous ne voulons pas qu'elles demeurent circonscrites à ces questions. Parce qu'il nous apparaîtrait que de reléguer les femmes au sein du congrès femmes aux questions et enjeux purement féministes aurait pour effet de créer une nouvelle division genrée militante, c'est-à-dire celle d'uniquement et seulement pouvoir parler de ces enjeux sans possibilité de discuter et débattre d'autres enjeux. Parce que nous croyons que les questions politiques en général sont des enjeux féministes à plusieurs égards; dans la prise de décision comme dans la mise en application.

Dans la prise de décision, les questions politiques sont éminemment féministes par leurs objectifs. Ceux-ci ont-ils pour but de mener à bien plus de l'avant la lutte pour l'égalité entre les genres ou non ? Le statut quo est, à notre avis, une posture antiféministe, puisque le statut quo, c'est la perpétuation et la normalisation de nos oppressions, non seulement dans la société dans laquelle nous évoluons, mais également au sein même de l'organisation dans laquelle nous militons, qu'est l'ASSÉ. Et si nous osons monter le ton et critiquer cette absence de lutte féministe, nous nous faisons souvent, en tant que femmes, dire que nous sommes rabat-joie, que la lutte viendra un jour, mais qu'elle n'y est pas. Et c'est, historiquement, un argument qui ne date pas d'hier, alors qu'en est-il réellement ? Nous croyons que ce sont plutôt des arguments d'hommes qui ne cherchent pas à sortir de leur confort privilégié pour comprendre les motivations et les oppressions vécues par leurs camarades féminines.

Or, comme il a été dit plus tôt, ce sont à vaste majorité des hommes qui assistent aux congrès et donc, qui peuvent prendre part aux débats et aux prises de décision.. Nous avons donc décidé d'agir et d'offrir aux militantes de l'ASSÉ un espace pour elles, pour qu'elles puissent faire entendre leur voix sans peur ni gêne, et sans note discordante de la part d'hommes s'objectant par rapport à nos vécus et à nos préoccupations, pour qu'elles puissent elles aussi s'émanciper politiquement et prendre en main les luttes de demain. C'est pourquoi, nous avons décidé, le comité femmes de l'ASSÉ, de proposer un avis de motion donnant les mêmes pouvoirs au congrès femmes qu'à n'importe quel congrès ordinaire.

Certes, avec un congrès femmes disposant des mêmes pouvoirs qu'un congrès ordinaire, les

questions féministes ne sont plus les seules sur lesquelles un congrès femme pourrait statuer et nous entendons déjà la critique selon laquelle nous diluons par la présente, les possibilités du congrès en matière féministe, à travers les autres questions, d'ordre budgétaire et autres. Cependant, nous croyons que dans une assemblée de femmes, les questions qui nous touchent à titre de femmes, même si elles ne se trouvent pas formellement écrites dans les statuts et règlements de l'association, demeureront. Par conséquent, nous ne croyons pas qu'il soit dangereux pour les luttes des femmes au sein de l'ASSÉ de donner au congrès femme les mêmes pouvoirs que les congrès ordinaires. Et au contraire, nous croyons que cela risque de donner plus de raisons et de motivation aux femmes d'y participer parce qu'elles vont collectivement disposer du même pouvoir que les hommes dans les congrès ordinaires.

Il s'agit d'une question à la fois pratique et symbolique qui nous a animé puisque lors du dernier congrès, que nous nous sommes butés-es au problème de la tenue du présent congrès d'orientation, de nombreuses propositions ont été émises. D'abord, on a proposé d'enlever le congrès de février pour y mettre le congrès d'orientation. Le problème alors soulevé a été qu'il n'allait pas y avoir de congrès avant très tard dans la session d'hiver pour rendre compte de la campagne et ajuster le tir, si besoin était. Et le congrès femmes n'ayant pas les mêmes pouvoirs qu'un congrès ordinaire, il n'était pas considéré comme valide pour effectuer ce retour sur la campagne. Au point qu'il a été proposé d'enlever le congrès femmes pour mettre le congrès d'orientation, puisqu'il n'est pas considéré comme étant performatif à même titre qu'un congrès ordinaire. À quoi bon avoir un congrès qui est considéré à moitié performatif parce qu'il ne dispose pas des mêmes statuts et pouvoirs que les congrès normaux ? C'est, à nos yeux, l'expression à la fois symbolique et concrète de l'infantilisation des luttes féministes ainsi que des femmes qui les animent. Alors que les congrès ordinaires sont à vaste majorité animés par les propos et les décisions des hommes (mis à part les points Femmes), on ne souhaite pas que les femmes puissent prendre des décisions en non-mixité ? La belle affaire, le beau double standard !

RÉPONSE À LA PROPOSITION DU COMITÉ FEMME DE L'ASSÉ, CONCERNANT L'EXPULSION DE L'AGEEM

(Déposé le 26 avril 2017)

D'abord, il faut savoir que le but premier de l'Association Étudiantes et Étudiants de Mont-Laurier est de défendre et faire valoir les intérêts, les valeurs et les droits de ses membres, et donc des étudiants et étudiantes. Cette année, plutôt que d'être tourné vers la campagne annuelle, les membres de l'exécutif se sont tourné.e.s vers l'interne pour se concentrer d'avantage sur la survie de l'association. En vérité, il s'agit d'une seule femme qui s'implique dans l'association et c'est d'ailleurs cette même personne (une femme qui étudie en technique de comptabilité et gestion et qui travaille dans un bureau comptable) qui rédige ces lignes, pour vous montrer que l'ASSÉ ne devrait pas se défaire de l'AGEEM, du moins pas pour les raisons mentionnées dans la proposition du comité femme. Mont-Laurier est victime de démobilité et nous ne croyons pas que cela devrait mener à une exclusion. Ici, ce n'est pas qu'on ne veut pas militer, c'est qu'on ne peut pas, l'année ne nous l'a pas permis. En outre, puisque nous sommes un petit cégep (comptant 317 étudiant.e.s) avec peu de programmes offerts et peu de membres, le roulement de l'exécutif est extrême, l'association est souvent à risque de mourir et il est difficile de trouver des membres qui désirent s'impliquer au sein de l'AGEEM. Il faut prendre en considération que l'on doit expliquer aux collégiens qui nous sommes, où nous sommes, ce que nous faisons et pourquoi nous existons, et ce à chaque année, puisque le tiers, parfois presque la moitié du cégep est composé de nouveaux membres. Nous n'avons pas non plus de « permanence » (loin d'être une priorité dans le budget) qui pourrait former les nouveaux, et se charger des dossiers étudiants. Cette année, les 4 nouveaux membres de l'exécutif (5 membres au total) s'impliquent plus ou moins, ont tout à apprendre, et ont majoritairement un emploi. Il devient alors difficile de se présenter aux événements. En effet, être étudiant.e c'est de vivre dans la précarité et donc, ça nous oblige à travailler les fins de semaine pour arriver à survivre. Il faut aussi considérer le fait que nous sommes en région et que la majorité des événements se déroulent à plus de deux heures et demie de route. Dans notre cas, il devient alors souvent difficile d'organiser des transports. En plus, nous ne possédons pas de comité femme à Mont-Laurier. Par contre, 4 membres de l'exécutif sur 5 sont des femmes, et nous exclure de l'ASSÉ, c'est aussi arrêter d'aider ces femmes à s'impliquer, même si elles sont seules et loin, et c'est de freiner le mouvement féministe qui est en marche. Comme ce sont majoritairement les femmes qui sont touchées par plusieurs inégalités, tel que la précarité et le patriarcat, il serait nuisible pour elles, qui n'ont pas cherché à nuire à l'ASSÉ, mais plutôt à survivre et faire survivre une association en région, de leur retirer cette chance que d'être membre exécutif d'une association.

Merci de votre attention,

Signé : Les membres de l'exécutif de l'Association des Étudiantes et Étudiants de Mont-Laurier.

LETTRES DE CANDIDATURE

CANDIDATURE DE FRANÇOIS DESROCHES AU POSTE DE SECRÉTAIRE AUX FINANCES DE L'ASSÉ

(Déposée le 14 avril 2017)

Bonjour Camarades,

Je vous fais parvenir ici ma lettre de candidature pour le poste de Secrétaire aux Finances pour l'année 2017-2018.

L'obligatoire « CV militant » :

J'ai commencé à m'impliquer dans le mouvement étudiant en Janvier 2013, avec le sommet de l'enseignement supérieur et la mobilisation de l'ASSÉ pour la gratuité scolaire. J'étais alors élu au poste d'archiviste de mon association étudiante, l'AGECD, à Drummondville. L'année suivante, je suis devenu le Coordonnateur à la mobilisation. En 2014-2015, je me suis lancé sur l'équipe nationale de l'ASSÉ sur le comité à l'information, où j'étais seul. L'année suivante, en 2015-2016, je vais avoir été élu Secrétaire à l'Information sur l'exécutif de l'ASSÉ. Cette année, en 2016-2017, je termine mon mandat de nouveau sur le comité à l'information.

Pourquoi les Finances?

En me présentant aux finances, je compte m'occuper des tâches reliées aux finances, mais aussi aux tâches logistiques et administratives qu'un exécutif doit accomplir. Pour avoir été 3 ans à m'occuper avec rigueur de mes précédentes tâches, je crois que je peux être pertinent dans les tâches de finances. Ah, et j'ai bientôt fini mon calcul intégral, et je me suis relancé dans les logiciels de calculs mathématiques récemment, donc les finances risquent d'être assez swell.

Mon plan de match

Maintenant que la partie « plate » de la lettre est passée, je vais vous exposer mon plan de match, dans un optique de transparence, telle que défendue par l'organisation horizontale et démocratique qu'est l'ASSÉ.

Les Problèmes

On s'entend, l'ASSÉ vit des problèmes plutôt importants présentement. Selon moi, la clef de voûte de ces problèmes, c'est qu'on dirait qu'il y a une vision de l'ASSÉ comme une grosse machine inatteignable et distante. Une telle vision est loin d'encourager l'implication et la solidarité syndicale entre les associations. Justement, l'ASSÉ, c'est ses membres, les associations étudiantes qui la composent, les militantes et militants qui s'impliquent. L'ASSÉ, c'est moi qui

écrit cette lettre, et c'est vous qui la lisez.

Les Solutions

Selon mon expérience militante, quand vient le temps de repartir une association étudiante, le gros coup qu'il faut donner, c'est dans les 2-3 premières semaines de la rentrée d'automne. C'est en faisant beaucoup de mobilisation à ce moment-là qu'il est possible de trouver des nouveaux et nouvelles militants et militantes, de faire connaître son asso, et de s'assurer d'avoir quorum à ses AG subséquentes. Je fais le pari que c'est un peu la même chose pour une association étudiante nationale. En début d'année, aider les associations étudiantes locales dans leurs rentrées respectives, tout en encourageant l'entraide inter-asso. Ce que je veux dire par là, c'est que des militantes et militants d'autres associations étudiantes, et pas nécessairement du national, aillent aider les autres assos quand ils et elles en auront le temps. (C'est aussi ce qu'on appelle la Solidarité Syndicale Étudiante).

Si on réussit à donner un bon coup en début d'année, le nombre d'associations étudiantes qui se porteront bien sera d'autant plus augmenté, et le nombre de militantes et militants sera beaucoup plus grand. Je souhaite dépoussiérer une pratique ayant eu lieu en 2003 à l'ASSÉ, la Caravane de Formations. En gros, il s'agit de passer dans toutes les associations étudiantes qui le veulent bien, en début d'année, pour donner les formations de base directement sur place (ABC de la Mobilisation, ABC du féminisme, ABC d'une asso).

En résumé, on encourage les associations étudiantes à s'aider entre elles, on augmente la quantité de militantes et militants au local, on fournit les formations nécessaires pour s'assurer de leur autonomie.

En Conclusion

Je crois qu'il est encore possible de rendre à l'ASSÉ la force et la combativité qu'elle a déjà eu. Ça va demander que l'on se serre les coudes, que l'on mette tous et toutes un peu de cœur à l'ouvrage. L'ASSÉ, c'est pas juste le milieu francophone de Montréal. C'est aussi les régions hors-Montréal, mais aussi les associations anglophones. C'est en travaillant tous et toutes ensemble qu'on va gagner.

Solidairement vôtre,

François Desroches

CANDIDATURE D'OLIVIER GAUDREAU LACASSE AU POSTE DE SECRÉTAIRE À LA COORDINATION DE L'ASSÉ

(Déposée le 14 avril 2017)

Yoooo les membres de l'ASSÉ, j'me présente à vous pour proposer ma candidature comme secrétaire à la coordination de l'ASSÉ pour l'année qui vient. J viens de Mont-Laurier downtown où j'ai milité à l'AGEEM qui est une association de cégep de région. L'année dernière a été pour moi le baptême de feu de mon implication au national et j'ai débuté dans le comité mob ! J'ai eu du fun un bout, j'ai aimé ça allé vous voir de temps à autre pour donner des coups de main. Cependant, pour l'année qui vient, je ne pourrai pas me déplacer autant que l'année dernière. Donc, c'est pour ça que je me propose en tant que secrétaire à la coordination. Je crois que c'est l'endroit dans l'ASSÉ où je pourrais être le plus utile pour la prochaine année. C'est aussi parce que j'aime ça faire de la logistique et être certain que toutes et tous passent de très bons moments aux différentes instances et je crois en être capable, même si c'est possible que je fasse des erreurs puisqu'elles sont humaines.

L'année prochaine je ne sais pas encore où j'irai, mais pour l'heure je suis un membre de l'AFESH et j'aime bien ça.

P.S. Je n'écris pas de très bons textes désolé, je ne suis pas là pour vendre ma sauce, mais uniquement me proposer à vous dans le plus de réalisme possible. N'hésitez pas à me contacter d'ici le congrès si vous avez des questions, des commentaires et/ou insultes. Mon e-mail est : gaudreaulacasseo@gmail.com

Enfin, je tenais à vous dire, bon congrès !

Solidairement (en tabarnouche),

Olivier Gaudreau Lacasse

CANDIDATURE DE FRIDOLINE BÉDARD AU POSTE DE SECRÉTAIRE AUX AFFAIRES INTERNES DE L'ASSÉ

(Déposée le 14 avril 2017)

Camarades,

J'ai pris la décision de me présenter au poste d'interne à l'ASSÉ. C'est après deux ans d'implication au sein de l'AGECD sur le conseil exécutif et au sein du comité de mobilisation que je souhaite élargir mon militantisme au niveau national.

Mon intérêt pour le militantisme a débuté au travers de mes sœurs plus âgées que moi qui s'impliquaient notamment durant le printemps 2012 dans leur association étudiantes locale. J'ai eu ce qu'on pourrait appeler un ABC d'une Asso alors que je n'y avait jamais mis les pieds. C'est ainsi, suite aux encouragements de mes sistas et un peu par manque d'expérience, que durant ma première semaine de cégep, je suis entrée dans mon association étudiante en disant que je souhaitait participé à la grève sociale qui s'en venait, lors de l'automne 2015.

J'ai eu droit à un accueil chaleureux de la part de militants et militantes à l'AGECD de Drummondville et lors de ma première assemblée générale, j'ai été élue au poste de coordination à l'externe. J'ai ainsi participé, à un automne qui n'a pas été si chaud que ça, mais cette session m'a fait réaliser que le militantisme ne s'arrête pas à tout ce qui se rattache à une grève.

Il y a des nouvelles qui sont sorite dernièrement concernant la situation plutôt difficile à Drummondville pour plusieurs de mes camarades et moi-même. Même si ces les échos de ce qu'il s'est passé dans au sein de l'AGECD semble décourageant, voire même invivable, je n'en suis pas sortie avec un militantisme mort à l'intérieur de moi. En faite, cette situation m'a fait grandir, comprendre que j'ai les toutes les capacités et tous les moyens sont à ma disposition pour continuer mon implication. Et cet élan d'enthousiasme qui m'envahit, je souhaite l'investir dans notre association nationale. Malgré qu'il n'ai peut-être pas été interprété de cette manière, le cégep de Drummondville n'est pas mort dans mon cœur . Il est le berceau de mon militantisme et je crois que ma place est maintenant au niveau national, je crois que d'abord la solidarité doit se faire entre chaque association membre de l'ASSÉ si je veux enfin participer à une grève sociale!

Solidairement,

Fridoline Bédard

CANDIDATURE D'ALEXANDRE HUOT AU COMITÉ À L'INFORMATION DE L'ASSÉ

(Déposée le 25 avril 2017)

Salut à toutes et tous!

Je m'appelle Alexandre (Huot) et j'aimerais me présenter à nouveau sur le comité à l'information de l'ASSÉ! Je suis déjà dans le comité info en ce moment même et j'aimerais continuer à l'être! Dans la dernière année, j'étais en ingénierie, mais à partir de la prochaine session d'automne, je serai en biologie (ou en enseignement advenant un refus) à l'Udem. Je crois que ce changement de programme, en plus de me booster un peu le moral, me donnera aussi plus de temps pour divers trucs, dont... le comité à l'info!

Sans m'enfoncer dans les détails, j'étais auparavant militant à l'AECSEF, à Saint-Félicien, puis je suis allé en ingénierie logicielle à Montréal, où il n'y a pas d'asso membre de l'ASSÉ, et je suis donc allé sur un comité. Je n'ai pas été hyper actif dans le comité (j'ai fait quelques affiches mais ça s'est pas mal arrêté là), mais je suis conscient qu'il y aura beaucoup de matériel d'info à faire pendant l'été, et je pense donc que d'avoir un comité info sera super important!

Solidairement,

Alexandre

CANDIDATURE DE CÉDRIC CHAMPAGNE AU COMITÉ AD HOC DOISG

(Déposée le 25 avril 2017)

Salut,

Par la présente lettre, je dépose officiellement ma candidature pour le comité ad hoc DOISG (Diversité des orientations et des identifications sexuelles et des genres). Je me présente pour les personnes qui ne me connaissent pas. Je me nomme Cédric Champagne, je suis présentement à ma deuxième année universitaire en Sciences politiques et philosophie à l'Université de Montréal. Je suis représentant externe de l'AESPEP (Association étudiante de science politique et philosophie). J'ai occupé ce poste pendant un an et demi. J'ai été précédemment exécutant, pendant deux ans, de l'AECS (Association étudiante du Cégep de Sherbrooke).

Rappelons-nous que le comité a été mis sur pied en décembre dernier, lors du Congrès d'orientation, suite à la constatation de certaines problématiques de transphobie, d'homophobie, de biphobie, de panphobie, d'interphobie et autres problématiques reliées de près ou de loin à l'orientation et l'identification sexuelle et des genres, autant dans les instances, que dans les structures, que par son manque de représentativité, qu'à l'extérieur de l'ASSÉ. Ces problématiques étant toujours d'actualité et rester sans réelles actions ni solution, je considère que le comité a toujours sa pertinence et sa place, dans une organisation comme l'ASSÉ. Devant cette pertinence et cette nécessité, je désire apporter ma candidature.

Quand je décide de m'impliquer dans un projet, je le fais à fond. Cela ne veut pas dire que je ne peux pas stepdown. Justement, je crois en ce comité pour cette raison, et c'est pourquoi je décide de m'y présenter. Il est temps de créer un espace de discussion et d'action pour les personnes faisant partie de la diversité. Je désire orienter mon implication en ce sens et laisser le plus d'espace possible à l'enjeu politique et de luttes aux personnes plus marginalisées que moi. Je suis conscient de mes privilèges et je veux pouvoir les mettre à profit, en m'occupant du volet organisationnel pour, je le rappelle, laisser la place aux personnes concerné.e.s dans les luttes. Ce qui ne signifie pas non plus une absence de ma part. Je serai présent pour donner mon aide et mon appui inconditionnel. Il est temps que les personnes trop souvent mises au silence aient pour une fois une voix et un véhicule d'action, plus particulièrement dans le secteur de l'éducation, secteur qui fait en sorte que nous sommes réuni.e.s en association. Cependant, personne n'est parfait et il me reste aussi du chemin à faire. Je vais donc profiter de cette lettre pour mentionner que les personnes peuvent me call-in ou call-out, dans l'optique de respects des réalités que je ne vois pas, si je fais des erreurs.

Je reste disponible pour vos questions, sinon il me fera plaisir de me présenter plus clairement lors du congrès et de vous donner de plus ample information sur moi.

Solidairement, Cédric Champagne, champagnecedric@gmail.com

BILANS

BILAN DES ACTIVITÉS DE L'AGEBDEB

(Déposé le 5 avril 2017)

- Féminisme

Nous avons organisé trois semaines d'action féministe traitant du consentement. Nous avons publié des affiches un peu partout dans le cégep, nous avons organisé une conférence et une table ronde ayant comme objet les violences sexuelles et nous avons même installé un kiosque de réalité virtuelle « Connais-tu ta limite ? » qui permet aux étudiantes et étudiants de se mettre dans le corps d'une victime. D'ailleurs, cette dernière activité a été grandement intéressante pour les nombreux participants.

- Vie étudiante

Nous avons organisé une activité de zoothérapie gratuite pour les élèves avant et pendant la période des examens pour leur offrir un moment de détente qui a pour but de réduire leur niveau de stress. Heureusement, le niveau de participation a été très élevé et la plupart des élèves ont apprécié l'activité!

- LGBTQIA+

Le comité LGBTQIA+ de l'AGEBdeB propose un projet de toilettes mixtes au Collège. Le comité a commencé par sensibiliser la population étudiante au projet (et en même temps aux enjeux concernant les personnes TRANS*) et le projet a reçu beaucoup d'encouragement. Espérant maintenant que ça va se réaliser!

- Politique

Nous accueillerons au mois d'avril le chercheur et le conférencier Simon Tremblay-Pepin qui donnera aux élèves du Collège une conférence sur les médias à l'ère de Donald Trump et de la post-vérité.

PROPOSITIONS

1. PROCÉDURES D'OUVERTURE

1.1. Ouverture

1.2. Praesidium

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3.1. Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Procédures d'ouverture

1.1. Ouverture

1.2. Praesidium

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal

2. Accueil des nouveaux membres

3. Bilan

4. Femmes

5. Élections

6. Avis de motion

6.1. Dépôt des avis de motion

6.2. Traitement des avis de motion

7. Finances

8. Plan d'action

9. Revendications

10. Varia

11. Fermeture

Proposée par le Conseil Exécutif

(Déposée le 19 février 2017)

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal

2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

3. BILAN

3.1. Que l'on tienne un tour de table de l'état de la mobilisation au local, par toutes les associations étudiantes présentes.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 19 février 2017)*

3.2. *Considérant le désinvestissement progressif de l'ASSÉ;*

Considérant la démobilisation de plusieurs de ses associations étudiantes membres;

Considérant les deux derniers congrès sans quorum;

Considérant le peu de candidatures sur l'équipe nationale;

Considérant que le congrès d'orientation n'a pas atteint ses objectifs, et que les mêmes explications sont fréquemment répétées mais qu'aucun changement ne se fait constater;

Considérant que l'ASSÉ éprouve des difficultés à représenter le pôle de discours et d'initiative qui constituait non seulement le fer de lance, mais aussi le moteur du mouvement étudiant;

Considérant que le problème de fond n'a pas encore été réellement adressé de façon formelle dans les instances;

Considérant l'importance d'avoir une organisation nationale forte et mobilisée;

Que l'on tienne une plénière de 120 minutes sur la situation de crise à l'ASSÉ.

Que l'on mette l'accent sur les moyens à prendre pour inverser cette tendance de désinvestissement ou sur les actions à poser si on considère que cela est impossible.

*Proposée par l'AFESH-UQAM
(Déposée le 24 avril 2017)*

4. FEMMES

5. ÉLECTIONS

6. AVIS DE MOTION

6.1. Dépôt des avis de motion

6.2. Traitement des avis de motion

6.2.1. Traitement de l'avis de motion sur le Comité Antiraciste (disponible en Annexe A).

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 27 novembre 2016)*

6.2.2. Que l'on modifie l'article 9 : « Composition et définition » des Statuts et Règlements de l'ASSÉ en ajoutant à l'alinéa 2 les phrases suivantes :

« Que les agresseurs dénoncés ne collaborant pas avec la ou les personnes qu'ils ont agressés ne puissent faire partie d'une délégation d'association tant que les demandes de la ou les personnes survivantes ne soient répondues de manière satisfaisante. »

*Proposée par le Comité Femmes
(Déposée le 4 décembre 2016)*

6.2.3. Que l'on adopte l'avis de motion de jumelage disponible en Annexe 2 du Cahier de Congrès.

*Proposée par l'AGECD
(Déposée le 22 janvier 2017)*

6.2.4. Que l'on adopte l'avis de motion sur le Secrétariat du Conseil des Régions disponible en Annexe 3 du Cahier de Congrès.

*Proposée par l'AGECD
(Déposée le 22 janvier 2017)*

6.2.5. Que l'ASSÉ dénonce l'instrumentalisation de la « liberté académique » et de la « liberté d'expression » lorsqu'elles servent à justifier le droit de prononcer des discours ou d'exercer des actions haineuses ou dégradantes particulièrement lorsque celles-ci sont racistes, colonialistes, xénophobes, transphobes, homophobes, sexistes, misogynes, antiféministes, classistes ou capacitistes.

Que l'ASSÉ dénonce la tenue d'événements à tel caractère. Qu'elle appuie toute action servant à les dénoncer ou à en empêcher la tenue, lorsque jugé pertinent, à la hauteur de ses moyens.

Que l'ASSÉ appuie et s'engage dans la création et dans la sauvegarde d'espaces bienveillants («safer spaces/brave spaces») au sein du milieu de l'éducation post-secondaire.

*Proposée par l'AFESH-UQAM
(Déposée le 12 mars 2017)*

6.2.6. Que l'on ajoute aux statuts et règlements l'article suivant suite à l'article 8 : Désaffiliation

« Article 9 : Perte du statut de membre

Toute association membre de l'ASSÉ qui ne se présente pas à trois instances décisionnelles de suite perd automatiquement son statut de membre de l'ASSÉ. »

*Proposée par le Comité Femmes
(Déposée le 14 mars 2017)*

6.2.7. Considérant que ces associations n'ont participé ou ne se sont pas inscrites à aucune instance décisionnelle de l'ASSÉ depuis trois instances ou plus,

Considérant qu'être membre de l'ASSÉ implique minimalement de venir aux instances décisionnelles de l'ASSÉ,

Considérant que les deux derniers congrès n'ont pu avoir lieu, faute d'atteindre le double quorum, lequel est déterminé, dans un premier temps, en fonction du nombre d'associations de

cégep, et dans un second temps en fonction du nombre d'associations totales membres de l'ASSÉ,

Que l'on expulse les associations membres suivantes de l'ASSÉ :

- AECA (Cégep d'Alma)
- AGEEM (Cégep de Mont-Laurier)
- LAS (Liberal Arts Society - Concordia)
- AECSAUM (Anthropologie cycles supérieurs, UdeM)
- AELCUM (Littérature comparée, UdeM)
- AÉHUM (Histoire, UdeM)
- AECSSP-UQAM (Science po cycles supérieurs, UQAM)
- AESS-UQAM (Secteur des sciences, UQAM)
- ACEP (Philosophie cycles supérieurs, UlaVal)
- AGEEPP-UL (Philosophie, premier cycle UlaVal)
- AGÉÉTUL (Théâtre UlaVal)
- AHCSSA (Histoire de l'art McGill)
*Proposée par le Comité Femmes
(Déposée le 21 mars 2017)*

7. FINANCES

7.1. Que la permanence et le secrétaire aux affaires internes effectuent un bilan des finances.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 19 février 2017)*

8. PLAN D'ACTION

8.1. Que l'on tienne des caucus non-mixte d'une durée d'une heure sur la question des agressions sexuelles sur les campus;

Que l'on fasse un retour en Congrès, suivi d'une plénière d'une durée d'une heure afin de discuter d'un plan d'action pour proposer des solutions à cette problématique.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 19 février 2017)*

8.2. *Considérant l'importance de cet enjeux que nous vivons à tous les jours,*

Considérant la culture du viol omniprésente,

Considérant le soutien trop souvent déficient que les établissements d'enseignement

procurent aux survivantes,

Que l'ASSÉ fasse une campagne nationale contre les agressions sexuelles et la culture du viol dans les établissements scolaires au Québec pour l'année 2017- 2018

Que l'ASSÉ appelle à une restructuration des politiques contre le harcèlement sexuel, des processus de dénonciation ainsi que des structures de soutien aux personnes survivantes dans les établissements scolaires.

Qu'en ce sens l'ASSÉ exige un réinvestissement massif dans le financement des universités et des cégeps de la part du gouvernement provincial, puisque dans la situation de coupures budgétaires actuelles, ce sont les services aux étudiants.es, dont les services aux personnes survivantes, qui sont les premiers touchés.

*Proposée par le Comité Femmes
(Déposée le 11 mars 2017)*

8.4. Que l'ASSÉ appelle ses associations étudiantes membres à réfléchir sur la prochaine campagne annuelle selon les thématiques suivantes:

- Montée de l'extrême-droite, au Québec et dans le monde;

- Antiracisme, anticolonialisme et anti-impérialisme;

- Hausse des frais de scolarité des étudiantes internationales et étudiants internationaux;

Qu'une perspective féministe intersectionnelle soit mise à l'avant-plan à l'intérieur de ces réflexions;

Que l'ASSÉ et ses membres commencent dès maintenant à tisser des liens avec les groupes de la population qui sont directement touchés et concernés par de tels enjeux.

*Proposée par l'AFESH-UQAM
(Déposée le 12 mars 2017)*

8.5. Que la Campagne annuelle de l'ASSÉ 2017-2018 se porte sur une mobilisation féministe intersectionnelle et spécifiquement contre les violences sexuelles sur les campus.

*Proposée par FASA
(Déposée le 24 avril 2017)*

8.6. Que l'on tienne une plénière de 60 minutes sur la campagne annuelle à venir.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 25 avril 2017)*

9. REVENDICATIONS

9.1. Que l'ASSÉ se positionne pour :

-L'embauche d'intervenantes spécialisées en violences sexuelles dans tous les campus;

-La révision et la mise en place de politiques d'encadrement en cas de violences sexuelles dans tous les campus.

*Proposée par l'AFESH-UQAM
(Déposée le 12 mars 2017)*

10. VARIA

11. FERMETURE

ANNEXES

ANNEXE A : AVIS DE MOTION COMITÉ ANTIRACISTE

QUE soit ajouté aux Statuts et règlements le « Chapitre 11 : Comité antiraciste » et que soient décalés les articles et les chapitres suivants en conséquence :

CHAPITRE 11 : COMITÉ ANTIRACISTE

ARTICLE 51 : COMPOSITION

Le Comité antiraciste est non-mixte. Il est composé d'étudiantes et d'étudiants racisé-e-s et élu-e-s par le Congrès ainsi que des collaboratrices et des collaborateurs racisé-e-s.

ARTICLE 52 : ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligible, la candidate ou le candidat doit être une étudiante racisée ou un étudiant racisé. Les personnes élues à cette instance ne peuvent être des employées rémunérées de l'ASSÉ. Ces mêmes personnes ne peuvent non plus bénéficier d'aucun salaire, bourse ou autre avantage financier que ce soit dû à leur statut d'élus.

ARTICLE 53 : BUTS ET FONCTION

Le Comité antiraciste a pour objectif de promouvoir la lutte pour la condition des personnes racisées, autochtones et immigrantes en éducation comme dans la société et ce, au sein de l'ensemble des instances de l'ASSÉ. Il doit être en mesure de présenter un rapport au Congrès annuel sur la question antiraciste. Il peut aussi :

1. produire, en collaboration avec le Comité d'information et le Comité à la recherche et aux affaires académiques, du matériel traitant de leur champ d'intervention;
2. disposer d'une section antiraciste à l'intérieur du journal de l'ASSÉ, ou toute autre publication officielle;
3. organiser, conjointement avec les comités de mobilisation régionaux et locaux, des actions anticolonialistes et antiracistes;
4. aider à la création d'espaces non-mixtes pour personnes racisées;
5. siéger au Conseil de Coordination, où il a droit de proposition, et d'appui;
6. nommer une personne responsable de la coordination du travail du Comité pour assurer un lien privilégié avec le ou la Secrétaire général-e du Conseil de Coordination et le Conseil exécutif.

ARTICLE 54 : CONVOCATION

Le Comité antiraciste se réunit au moins une fois, si possible, entre chaque Conseil de Coordination.

QUE l'on modifie la phrase suivante de l'Article 9 (Composition et définition) du Chapitre 3 (Congrès) et de l'Article 16 (Composition et définition) du Chapitre 4 (Congrès femmes), soit « Le Conseil exécutif, le Conseil de Coordination ainsi que le Comité femmes possèdent également un droit de proposition. » afin qu'elle se lise comme suit : « Le Conseil exécutif, le Conseil de Coordination, le Comité femmes et le Comité antiraciste possèdent également un droit de proposition. »

QUE l'on ajoute « Comité antiraciste » dans les énumérations des Comités et des Conseils élus par le Congrès, soit dans les articles suivants :

Chapitre 3 : Congrès, Article 9 : Composition et définition, points 2 et 3;

Chapitre 3 : Congrès, Article 11 : Pouvoirs; point 17;

Chapitre 4 : Congrès femmes, Article 16 : Composition et définition, point 2;

Annexe A : Procédures d'élections, Article A1 : Application;

Annexe A : Procédures d'élections, Article A4 : Mise en candidature; point A4.1;

Annexe D : Documents préparatoires aux instances; Article A15.

ANNEXE 2 – AVIS DE MOTION JUMELAGE

Au chapitre 2 des Statuts et Règlements de l'ASSÉ

Ajouter l'Article 9 suivant et décaler la numérotation des autres articles en conséquence.

ARTICLE 9 : JUMELAGE

Chaque association membre de l'ASSÉ est invitée à être jumelée à une autre afin d'améliorer la communication, la coordination et les relations inter associations.

1. Le Conseil exécutif définit les jumelages entre les associations durant l'été pour ensuite le faire adopter en Conseil de coordination avant le début de la session d'automne. Ces jumelages sont faits en considérant les réalités et les objectifs de chaque association et afin qu'elles contribuent l'une à l'autre.
2. Ces jumelages peuvent être modifiés en tout temps par le Conseil de coordination, généralement à la demande des associations.
3. Les jumelages se font entre associations de conseils régionaux différents.
4. Le congrès peut en tout temps modifier ou révoquer ces jumelages.
5. Les associations peuvent, à tout moment, révoquer ce jumelage s'il ne leur convient pas.

ANNEXE 3 – AVIS DE MOTION SECRÉTARIAT DU CONSEIL DES RÉGIONS

Au Chapitre 5 des Statuts et Règlements de l'ASSÉ

Ajouter l'Article 25 suivant et décaler la numérotation des autres articles en conséquence.

ARTICLE 25 : SECRÉTARIAT DU CONSEIL DES RÉGIONS

Il y a deux (2) postes de Secrétaire du Conseil des Régions. Un (1) des postes du Secrétariat du Conseil des Régions est élu en congrès en suivant la procédure d'élections habituelle. L'autre poste est élu selon la procédure d'élections prévue dans la charte du Conseil des Régions. Leurs tâches sont les suivantes :

1. Mettre sur pied le Conseil des Régions lorsque ce dernier est en dormance.
2. Diffuser l'avis de convocation du Conseil des Régions et s'assurer de la présence des délégations convoquées.
3. Représenter le Conseil des Régions dans les instances de l'ASSÉ